

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

13, QUAI VOLTAIRE

SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15^e Année. N^o 759. — 28 Oct. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. É. HUBERT

M. Pouyer-Quertier

MINISTRE DES FINANCES

M. Pouyer-Quertier, est né à Rouen vers 1822. Il frise la cinquantaine. A peine sorti du collège, il apprit l'industrie et le commerce dans les usines et les manufactures de son père; puis il s'en alla en Angleterre travailler chez un grand filateur de Manchester. Après un séjour assez long parmi les Anglais, il revint en Normandie pour diriger ses propres fabriques, et profiter de ce qu'il avait appris chez les autres.

Ainsi s'expliquent ses vastes connaissances en commerce et en industrie. Un peu plus tard, il ouvrit les livres d'économie politique, et, peut-être bien parce qu'il était très-rompu à la pratique, il n'accepta pas sans réserve les idées et les systèmes des purs théoriciens. Il était et il est resté protectionniste.

Sous l'empire, il fut envoyé par ses concitoyens de la Seine-Inférieure au Corps législatif, puis après à l'Assemblée nationale de 1870.



M. POUYER-QUERTIER, ministre des finances, grand officier de la Légion d'honneur.

On se rappelle encore les grandes luttes qu'il soutint au Corps législatif contre MM. Rouher, Baroche et de Forcade la Roquette, à propos des traités de commerce, ainsi que ses critiques contre les grands établissements financiers.

M. Pouyer-Quertier opéra ce prodige, de donner à ces débats arides, ainsi qu'à la critique de tableaux de douanes, autant d'attrait qu'aux questions politiques les plus brûlantes. Il est vrai de dire qu'il fut un des premiers qui tenta des aventures dans l'impénétrable forêt des chiffres, et de batailler avec les colonnes de nos budgets. Jamais député ne donna, à ce propos, tant de fil à retordre à messieurs les ministres.

Lorsque M. Thiers devint chef du pouvoir exécutif, il donna à M. Pouyer-Quertier le portefeuille des finances.

M. Pouyer-Quertier, avec M. Jules Favre, eut l'honneur de représenter la France à l'entrevue de Francfort, et de traiter avec M. de Bismark.

Il y a quelques jours, il retournait en mission à Berlin, était reçu par l'empereur Guillaume, et obtenait par son habileté l'évacuation de six départements.

En récompense de ces signalés services, M. Pouyer-Quertier était nommé grand officier de la Légion d'honneur.

Il importe de dire dans cette courte notice que M. Pouyer-Quertier est très-populaire dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, où sont situées ses usines et ses fabriques. Il est membre du Conseil général. Il a toujours eu l'initiative des mesures prises pour améliorer le sort des travailleurs. Pendant la guerre des États-Unis, il était à la tête de la commission formée pour venir en aide aux ouvriers que la crise sur les cotons laissait sans travail.

M. Pouyer-Quertier est un digne rejeton de la forte et vaillante race normande. C'est un travailleur infatigable, ce force à mettre sur les dents tout ce qu'il y a de secrétaires et d'attachés dans un ministère. Il y a quelques années, dans une discussion du traité de commerce, il est resté à la tribune pendant deux séances consécutives. Vers la fin de la seconde séance, à cinq heures du soir, il quittait la Chambre, montait dans un train spécial qu'il avait fait préparer, et, deux heures après, arrivé à Rouen, assistait à un grand banquet que lui offraient ses concitoyens. Au dessert, il répondait à tous les toasts; puis, le lendemain, il était de retour au Corps législatif, écoutait la réponse du ministre, et lui répondait séance tenante.

M. Pouyer-Quertier a de l'esprit, et une bonne humeur dont il ne se départit jamais, même quand il traite les affaires sérieuses. Il mange et boit comme nos pères, grâce à l'excellent estomac qu'il possède, en ces temps de gastrites et de gastralgies. M. de Bismark lui-même a été séduit par cette bonne humeur gauloise. Le chancelier de la Confédération, qui a un peu mal à l'estomac et qui en est à l'eau de Vichy, a quelquefois envié, pendant les conférences qu'il dut avoir avec M. Pouyer-Quertier, la faculté qu'avait ce dernier de faire usage de boissons plus cordiales.

M. Pouyer-Quertier est, avant tout, un homme d'affaires qui dédaigne les susceptibilités métaphysiques de la politique, et qui n'accorde d'attention et de sollicitude qu'aux choses utiles et pratiques.

GUSTAVE CLAUDIN.

COURRIER DE PARIS

On peut dire que Paris, pendant la semaine qui vient de s'écouler, n'a absolument vécu que de la vie de théâtre. Partout des pièces nouvelles ou d'importantes reprises. Ce courrier ne sera donc autre chose qu'un déplacement de notre chronique théâtrale. Notre devoir est de suivre la foule partout où elle va; suivons-la donc à travers les théâtres, en commençant par le Théâtre-Français, qui fait avec *l'Etourdi* de Molière (O merveille! ô justice!) des recettes presque aussi considérables qu'avec *l'Adrien le Lecoureur* de MM. Scribe et Legouvé.

— Vivat Mascarillus, fourbum imperator!

Ce grand cri de *l'Etourdi* a été le cri suprême de Monrose père, cri poussé lors de ses dernières représentations, entre le génie persistant et la folie envahissante. Samson n'avait été qu'un écho affaibli (quoique très-juste) de ce cri. Le rôle revenait de droit à Coquelin aîné, ce valet-couvé par Regnier, le maître par excellence de tous les valets présents et futurs. Le disciple a été digne du maître; peut-être même a-t-il dépassé son espérance. Quel clairon que la voix de ce Coquelin! Quelle effronterie dans ce nez retroussé! Qu'il sait bien se draper dans cette cape illustre! Il dépasse la tradition par ce seul fait qu'il est dans la nature jusqu'à l'excès.

On ne saurait également rêver un meilleur Lolie, un plus élégant, un plus brillant, un plus vif, un plus inconscient que M. Delaunay. Comme Molière aurait été heureux s'il avait pu se voir interpréter de la sorte l'Indi dernier à la Comédie-Française!

Je n'apprendrai rien à personne en rappelant que *l'Etourdi* fut représenté pour la première fois à Lyon. M. F. Levot veut que cette représentation ait eu lieu dans une salle d'un jeu de paume situé au

quartier Saint-Paul, d'accord en ceci avec Chapuzeau. « La maison existe encore, — écrivait-il en 1863; — elle porte le numéro 134 sur le quai de Flandre. » Renvoyé pour plus amples éclaircissements aux moliéristes autorisés: Eudore Soulié, Edouard Fournier, Louis Moland.

Le Coppée est à la mode; tous les théâtres en demandent; n'en a pas qui veut. *Fais ce que dois*, joué à l'Odéon, est une élogie patriotique à trois voix: la mère, le fils et un instituteur de campagne. La mère veut emmener son fils en Amérique, dans la crainte d'une nouvelle guerre; l'instituteur l'en dissuade avec des paroles héroïques et cruelles. Il promet la revanche et la victoire, — ou, à défaut de la victoire, le « sort glorieux » du vaisseau *le Vengeur*. Cet instituteur est terrible. Il prétend nous traiter par les procédés de la Commune. L'explosion est bien discréditée chez nous depuis les journées de mai.

La pièce de M. François Coppée soulèverait des objections de plus d'un genre. Nous les éviterons, elles nous mèneraient trop loin et nous ne croyons pas le temps propice à de certains débats. Nous préférons donner presque sans restriction nos éloges à la poésie de *Fais ce que dois*, poésie pleine, abondante, éclatante, bien faite pour la déclamation. Une seule épithète m'a étonné; c'est lorsque le fils s'adresse à sa mère:

..... Je te ferais une maison de feuilles,
Sur une plage d'or, devant les flots nombreux.

En vérité, « nombreux » n'est pas assez, appliqué aux flots de l'Océan.

Dumaine joue le rôle de l'instituteur qui devait être rempli par M. Beauvallet, éloigné du théâtre par la maladie. La pièce n'a fait que changer de tonnerre. La mère et le fils sont représentés par les deux sœurs Sarah et Jeanne Bernhard, gracieuses et touchantes toutes deux.

Le Vaudeville a demandé à MM. Labiche et Delacour une pièce de rentrée pour M^{me} Fargueil; ils lui ont donné *l'Ennemie*. Vous croyez peut-être que l'ennemie, c'est M^{me} Fargueil; pas du tout, c'est la victime. Cette supercherie a un peu nuï au succès de la pièce. Par tous ses précédents... de comédienne, on admet facilement que M^{me} Fargueil ait la douceur, l'humilité et la modestie en partage. Elle, la Marco des *Filles de marbre*. Elle, la princesse de *Dalila*! Elle, la panthère blessée des *Lionnes pauvres*!

Je ne vois pas — comme on dit — M. Labiche dans le drame; je crois qu'il a tout à gagner à revenir au genre enjoué et original qui nous a valu le *Voyage de M. Perrichon*, et même le *Petit Voyage*.

L'Article 47, de l'Ambigu, me force à ouvrir mon code pénal. J'y lis: « Les coupables condamnés aux travaux forcés à temps seront, après qu'ils auront subi leur peine, sous la surveillance de la haute police pendant toute leur vie. » Tel est le cas de Georges Duhamel, un jeune homme d'excellente naissance, qui a fait cinq ans de baigne pour s'être laissé emporter, dans un accès de jalousie, à tirer un coup de pistolet sur sa maîtresse. Sorti de Toulon, il épousa, sous un nom d'emprunt, une charmante jeune fille, et il serait parfaitement heureux si la fatalité ne replaçait sur son chemin son ancienne maîtresse, devenue éperdument éprise de lui depuis l'histoire du revolver. Oh! les femmes! — Sur cette donnée, M. Adolphe Belot a écrit une pièce aux situations fortes, qui a grandement réussi. Cela vaut le *Drame de la rue de la Paix*, cela vaut peut-être mieux.

Il y a de bons acteurs à l'Ambigu, il y en a partout. Voilà qui est rassurant. *L'Article 47* est très-bien joué, par M^{me} Rousseil d'abord, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui l'ont suivie dans ses pérégrinations à travers tous les théâtres de Paris.

Après M^{me} Rousseil, M. Paul Clèves mérite d'être cité pour son personnage d'un jeune vif, très-franchement et très-pittoresquement découpé. Les jeunes gens du Havre trouveront, à juste titre peut-être, qu'ils ne sont guère flattés dans leur compatriote Victor Mazilier. Je crois pouvoir protester, au nom d'Adolphe Belot, mon camarade, qu'il n'a eu aucune intention de portraiture locale. Comme

moi, il a toujours été accueilli dans la cité havraise avec une cordialité et un faste amical qui ne se sont jamais démentis.

Mademoiselle de La Faille est le titre d'un drame que le théâtre du Châtelet vient de reprendre. Ce drame a sa légende, et je ne résiste pas au désir de vous la raconter. Frédéric Soulié, ce romancier énergique, cet écrivain vigoureux, en est le héros. C'était en 1833; à cette époque, Frédéric Soulié n'était pas encore en possession de toute sa renommée, et les directeurs de revues en usaient assez familièrement avec lui, si l'on en juge par ces quelques mots que lui écrivait un certain vendredi le rédacteur de *l'Europe littéraire*: « Il nous faut une nouvelle pour dimanche. » Le billet était napoléonien. Frédéric Soulié en comprit toute la portée et la signification; il n'avait pas encore fait *les Mémoires du Diable*, et il n'était pas homme à reculer devant une nuit de travail. Il fit sa nouvelle, une charmante nouvelle, une de ses meilleures, attachante, dramatique, passionnée jusqu'à l'extravagance, et par dessus tout empreinte d'un air d'authenticité à s'y méprendre. Il s'agissait d'une jeune femme morte et enterrée, rendue à la vie par un baiser de son amant, et dont un malencontreux mari réclamait à lui seul les bénéfices de la résurrection. Tant d'autres maris n'auraient fait semblant de rien à sa place! — La nouvelle de M. Frédéric Soulié s'appelait *Mademoiselle de La Faille*.

Dix années passèrent sur *Mademoiselle de La Faille*, au bout desquelles, en 1843, la *Gazette des Tribunaux*, qui cherchait alors quelque crime étrange pour en régaler ses féroces abonnés, vint par hasard à la découvrir dans un de ses cartons. La *Gazette* s'arma d'un courage téméraire, saisit ses larges ciseaux et se mit à tailler en plein drap dans la nouvelle de Frédéric Soulié; pour l'acquies de sa conscience, elle dénatura l'orthographe de quelques noms, ajouta un r par ci, retrancha un r par là, et, de plus, se chargea de communiquer à ceux de ses lecteurs qui en manifesteraient le désir, les documents de ce curieux procès, — car voilà où commence le plaisant, la *Gazette des Tribunaux* en fit un procès, un magnifique procès criminel, ma foi! oublié par inadvertance dans les Causes célèbres, une légende devenue en quelque sorte populaire dans nos contrées méridionales (ce sont ses propres expressions).

Je n'essayerai pas de décrire l'ébahissement de Frédéric Soulié en voyant sa nouvelle transformée en chapitre d'histoire. Il en rit beaucoup et il garda le silence. Cependant toute la France s'intéressa aux aventures de M^{me} de La Faille, si bien que les deux auteurs de *la Grâce de Dieu* résolurent de mettre ces aventures à la scène. « Un ancien procès criminel! un sujet aussi populaire! Hein! qu'en dites-vous, Anicet-Bourgeois? — Et vous, Gustave Lemoine? » Au bout de six semaines, un drame fut écrit et répété, un drame en cinq actes et huit tableaux, avec des décors neufs et un clair de lune d'un effet saisissant. Les deux collaborateurs changèrent peu de chose à la version de la *Gazette*; seulement, ils y introduisirent, pour plus de couleur, Louis XIII, Marie de Médicis et le cardinal de Richelieu. Le drame, le clair de lune et la robe rouge du cardinal obtinrent le plus éclatant succès.

Pour le coup, Frédéric Soulié perdit patience, et comme précisément il rédigeait alors la chronique théâtrale au *Courrier français*, il mit la tête à la fenêtre de son feuilleton et se prit à crier de toutes ses forces: *Au voleur!* ou plutôt *Aux voleurs!* Il ressemblait à ce barbier de Cervantes, réclamant son plat à barbe transformé en armet de Mambrin. On eut toutes les peines du monde à calmer le romancier aux grosses moustaches. Il y eut transaction, réparation, excuses. Paris s'était égayé un instant, c'était le principal.

Toutes ces choses sont bien oubliées aujourd'hui, et *Mademoiselle de La Faille* n'a plus d'autre attrait que celui d'un bon gros mélodrame, qui fournit amplement à M. Paul Deshayes et à M^{me} Lacressonnière les occasions de se faire applaudir.

CHARLES MONSELET.

COURRIER DU PALAIS

L'affaire dont je veux vous parler en commençant constitue essentiellement un procès moderne. Supposez toute une génération d'Epiménides, le litige en question ferait l'effet d'un logogriphe ou d'une charade. C'est un procès moderne, mais ce n'est certainement pas un procès nouveau, car, depuis trente ou quarante ans, il reparait tous les jours sous de nouvelles formes, dans de nouvelles conditions, avec d'autres circonstances et d'autres noms de plaideurs devant le tribunal civil de la Seine, auquel il est, du reste, presque exclusivement réservé. Je suis prêt à soutenir avec la lance, avec l'épée et la dague qu'il n'y a pas un seul avocat du barreau de Paris qui n'ait, en première instance ou en appel, plaidé son petit procès d'industries similaires, de concurrence illicite, au moins une fois par an. La chose a été exposée, examinée, discutée, jugée, continuée, recommencée et elle n'en est pas plus claire pour cela, à mon avis. C'est le procès Protée qui se transforme avec une variété de couleurs et d'argumentations tout à fait propice à l'éloquence.

Autrefois, du temps de nos pères, avant les trente ou quarante années auxquelles je fais remonter la naissance de ce fils de dame Discorde, on louait une boutique quand on désirait se faire marchand et l'on vendait là ce que l'on voulait et surtout ce que l'on pouvait. La bonne vieille province voit encore de ces énormités : la concurrence n'ayant pour frein que son intérêt particulier, comme elle le comprenait alors. Aujourd'hui à Paris, l'intérêt de la concurrence ne paraît plus être le même; autant on prenait soin jadis de se tenir loin d'un rival, autant on s'attache à ne plus s'y reconnaître : quand les uns voient la réussite dans une stricte spécialité, les autres cherchent le succès dans l'universalité des articles de commerce. Il y a des magasins de nouveauté qui vendent de la pommade et des sabots; vous connaissez comme moi telle maison d'où vous pouvez sortir habillé des pieds à la tête, muni de linge, botté, coiffé, perruque ou chignon compris. Où se trouve la limite de tel ou tel commerce? Comment voulez-vous qu'elle soit déterminée par une loi ou par une jurisprudence? Des propriétaires, condamnés à indemniser des locataires qui avaient rencontré un concurrent dans le locataire voisin, ont imaginé naturellement dans leurs baux des clauses restrictives pour se mettre à l'abri de semblables réclamations; vaine prudence! Tout commerce a ses accessoires consacrés par l'usage, et ces accessoires arrivent à se heurter avec un semblant de légitimité qui trouve un point d'appui dans la restriction même. C'est à n'en plus sortir!

Exemple, la guerre qui vient d'éclater dans le passage de l'Opéra, galerie de l'Horloge : M. et M^{me} Costenoble ont loué un magasin pour fabriquer et vendre de la ganterie avec privilège exclusif. Outre leur bail, très-explicite à cet égard, ils ont obtenu, dans de précédents procès, jugement et arrêt en leur faveur :

« Nul ne vendra des gants que nous et nos... commis! »

De plus, il y a concession pour les accessoires de leur commerce. Postérieurement, M^{lle} Lally a loué dans le même passage une boutique pour y tenir de la parfumerie, plus les accessoires de son commerce, et, de son côté, M^{me} Bergin est locataire d'une troisième boutique destinée à la vente de la bonneterie et des accessoires de son commerce. Cette extension de privilèges qui affecte un air d'innocence est perfide comme le second titre d'une pièce sur une affiche de théâtre; *in cauda venenum!* Or, M^{lle} Lally a pensé que la vente des gants est l'accessoire de la parfumerie; M^{me} Bergin a cru que la vente des gants est l'accessoire de la bonneterie; voilà donc l'objet principal de M. et M^{me} Costenoble devenu l'accessoire de leurs voisines, qui pourraient fort bien, ce me semble, avoir entre elles et de surplus leur petit différend particulier. Il n'en est pas ainsi et c'est fort heureux; elles paraissent au contraire avoir fait cause commune mais M^{me} Bergin intente une

action reconventionnelle à M. et M^{me} Costenoble, qui ont vendu, comme leur accessoire, les cols et cravates qui sont à elle son objet principal. Le jugement de la 3^e chambre du tribunal civil a fait triompher la ganterie de M. et M^{me} Costenoble sur toute la ligne, M^{lle} Lally et M^{me} Bergin payeront pour le préjudice passé 500 fr. de dommages-intérêts; l'une vendra ses pâtes et ses parfums, l'autre sa bonneterie, leur objet principal, mais défense leur est faite de comprendre désormais les gants dans tout ce qui s'y rattache!

Le tribunal correctionnel de Reims a jugé trois chasseurs prévenus d'avoir chassé en temps prohibé et à l'aide d'engins prohibés; or, la chasse était ouverte et les engins prohibés étaient des fusils. La cause est curieuse, mais triste encore, car si nous n'y voyons apparaître aucun commun petit ou grand, les Prussiens y jouent un rôle indirect. Tout le monde ne sait que trop que l'armée allemande occupe encore le département de la Marne, et que, pour ce département comme pour tous ceux qui subissent le même malheur, il y a défense de porter des armes à feu. M. le préfet de la Marne crut pouvoir et devoir donner cependant aux chasseurs une demi-satisfaction; par un arrêté du 31 août il ouvrit la chasse à courre, à cor et à cris interdisant par le même arrêté la chasse à tir, l'usage du fusil.

Aujourd'hui, les trois chasseurs viennent dire : « Qu'avez-vous à nous reprocher? Nous avons payé nos ports d'armes, nos terrains, et vous avez ouvert la chasse! S'il vous a plu d'insérer dans votre arrêté une restriction quant à l'usage du fusil, cette mesure a été prise tout à fait en dehors de vos attributions de préfet; vous êtes dépourvu de toute autorité pour restreindre la loi dont vous êtes l'exécuteur quand vous ouvrez la chasse. Que voulez-vous que nous fassions de votre chasse à courre, à cor et à cris? Qui donc maintenant a des chevaux, des meutes, des équipages, des piqueurs en quantité suffisante pour se donner ce plaisir de monarche? Et qui donc est propriétaire de bois et de plaines d'une étendue telle que l'on puisse y courir une heure au galop? Le fusil est permis implicitement par la loi qui nous donne le droit de chasser, et vous ne pouvez pas faire du fusil un engin prohibé!... »

A cela le tribunal a répondu par un acquittement; mais auparavant, M. le substitut Mettetal leur avait répondu quelque chose qui vaut bien la peine d'être connu et répété.

Vous le savez, moi, j'ai un faible pour ces magistrats qui ne torturent pas une définition pour y faire entrer de force un acte blâmable et qui savent dire noblement : « La loi n'est pas pour nous, vous ne serez pas condamné, mais voici quels sont vos torts! »

M. le substitut de Reims a terminé son réquisitoire en disant aux trois chasseurs :

« Le tribunal, obéissant à des principes supérieurs à toutes considérations politiques, va peut-être vous rendre le droit que vous avez revendiqué. Mais si, demain, vous reprenez votre fusil, si vous chassez, malgré la sage recommandation qui vous est faite par l'arrêté préfectoral, êtes-vous certains, en agissant ainsi, de ne pas faire abus de votre droit? Est-il digne, alors que la chasse n'a été ouverte qu'avec certaines restrictions, de profiter de la concession qui vous a été faite, sans vous soumettre aux conditions qui ont été mises à cette concession? »

« Prenez garde, d'ailleurs! En vous armant de nouveau de votre fusil, n'allez-vous pas jeter comme une sorte de défi aux autorités allemandes, qui, vous ne le savez que trop, vous interdisent de porter aucune arme sur les territoires occupés par leurs soldats? Ne vous exposez-vous pas à des séquestrations, à des arrestations contre lesquelles la justice française, il faut, hélas! le confesser, est impuissante à vous protéger? N'exposez-vous pas, avec vous, toute la masse des citoyens, qui se verront peut-être soumis, par votre fait, à de nouvelles vexations? »

« Ne vaudrait-il pas mieux au moment où, suivant une parole célèbre, la France est une pauvre blessée; au moment où nous subissons l'occupation étrangère, où nous ne sommes plus maîtres même dans nos maisons, renoncer pour un temps à vos anciennes habitudes, abandonner l'exercice d'un droit qui

n'est, en définitive, que la recherche d'un plaisir, et vous assurer ainsi le repos et la tranquillité? Songez-y, d'ailleurs, l'étranger est au milieu de nous.

« Il nous surveille; il compare nos mœurs aux siennes. Il attribue, vous le savez, nos revers, nos malheurs, nos désastres, à l'esprit d'indiscipline, à l'impair de tout joug, à l'absence de respect pour l'autorité. N'y aurait-il pas quelque honneur à montrer que, nous aussi, nous savons nous soumettre aux ordres de ceux qui nous régissent, non pas parce que la désobéissance à ces ordres peut entraîner une pénalité, mais parce que nous comprenons que ces ordres sont inspirés par la sollicitude et la vigilance de nos administrateurs? »

La cour d'assises des Ardennes a vu paraître sur le banc des accusés un type remarquable du voleur propriétaire Leduc est un paysan cultivateur qui a atteint la cinquantaine; il a une maison, une grange, huit hectares de bonne terre, il possède des bestiaux, il est bien meublé, il a de l'argent dans son armoire, des provisions dans sa cuisine, du vin dans son cellier. Et c'est un voleur! il vole sur les grands chemins, il vole à l'aide d'escalade et d'effraction depuis dix ans et peut-être davantage. On s'en doutait bien un peu dans le village de Saint-Rémy-le-Petit, qu'il habitait, et dans les fermes des environs; mais Leduc est de haute taille, sa poitrine est large, ses membres robustes et agiles; son regard est dur et menaçant... Et l'on se taisait prudemment. De plus, Leduc n'est pas un de ces voleurs vulgaires qui se débarrassent précipitamment et à tout prix des objets volés pour aller s'enivrer dans un cabaret et se livrer ainsi eux-mêmes; Leduc ne boit pas; il volait pour acquérir, pour conserver, c'était un voleur économe et prévoyant qui thésaurisait. On a trouvé chez lui, des draps de lit, des couvertures, des édredons, des matelas, des oreillers, des étoffes de toutes sortes, des outils, des fourches, des haches, des crochets à fumier, des brouettes, des faux, des charrues et jusqu'à un moulin à vanner.

Leduc a eu la gloire de ressusciter dans ses explications les célèbres hommes barbus de Dumolard : « Ce sont des passants, des Belges, un petit blond, un grand brun et un autre entre les deux qui lui ont vendu ces objets, qu'il a payés comptant. »

Ce qu'il y avait de plus malheureux, c'est que Leduc avait entraîné avec lui sur le banc des assises sa malheureuse femme qui, évidemment, n'avait été sa complice que par crainte. Le jury a acquitté cette malheureuse, mère de trois enfants. Quant à Leduc, il a été condamné à 5 ans de travaux forcés. Et il a paru fort satisfait de ce résultat.

La cour de cassation a rejeté les pourvois formés par les chefs de la Commune condamnés par le 3^e conseil de guerre, et les pourvois des cinq femmes, dites *pétroleuses*, qui ont été condamnées par le 4^e conseil. C'est maintenant à la commission des grâces à statuer.

Il me reste bien peu de place pour un procès qui en a occupé une fort grande dans les jugements de cette quinzaine : je veux parler de la prévention d'abus de confiance à laquelle a eu à répondre, devant le tribunal correctionnel, M. Place, consul général à New-York. Il serait vraiment à désirer que cette affaire fit autant de bruit après le procès qu'elle en a fait avant le procès, car il y a justice à rendre en un homme qui, depuis plusieurs mois, a été signalé à toute la France comme un fonctionnaire improbe, comme un mauvais citoyen spéculant sur les malheurs de la patrie! Et l'accusation est partie d'assez haut pour être entendue partout, elle a réenti à la tribune de l'Assemblée nationale!

Déjà M. le juge d'instruction, — cela a été dit positivement aux débats, — avait écarté les différents griefs imputés à M. Place, et la 10^e chambre du tribunal correctionnel, après avoir entendu la plaidoirie de M^e Rivolet, a prononcé l'acquittement du prévenu.

Peut-être aurai-je à revenir sur ce sujet la semaine prochaine, car il faut bien que je vous explique un peu ce procès très-complicé.

PETIT JEAN.



M. THOMAS DAKIN, lord-maire de Londres.



La médaille offerte par la ville de Paris à la cité de Londres, en souvenir du ravitaillement de février 1871.



LONDRES. — Banquet offert dans « Egyptian Hall » par le lord-maire à M. Léon Say, préfet de la Seine et à M. Vautrain, conseiller municipal de Paris. — (Dessin de M. G. Janet, d'après le croquis de M. M.-D. Loye.)

M. THOMAS DAKIN

LORD-MAIRE DE LONDRES

Le lord-maire actuel de Londres, M. Thomas Dakin, est un des exemples de ce qu'une forte volonté, alliée à l'intelligence et l'habileté, peut réaliser dans nos sociétés modernes. Né en 1808, dans le Cheshire, il fut élevé à l'école de Knutsfort, et fréquenta ensuite les cours de l'université de Londres. Les connaissances qu'il y acquit le mirent à même de faire, tout jeune encore, à la Mechanics-Institution des lectures populaires très-suivies sur l'électricité.

Il entra ensuite, avec son frère, dans une maison de commerce de la Cité pour l'exportation de produits chimiques et drogueries; bientôt il devint un des associés de cette maison, qu'il contribua plus que tout autre à rendre des plus florissantes.

Elu, en 1842, membre de la cour du *Common-Council*, il se signala par son aptitude dans la gestion des affaires de la Cité, et fut nommé *alderman* en 1861. Pendant l'année 1864, il remplit les fonctions de *sheriff*. L'année dernière, il devait être élu lord-maire; mais une grave indisposition, causée par une lésion de l'artère carotide produite par un accident de chemin de fer, l'empêcha d'accepter.

Cependant, cette année, à la suite d'une démarche de la corporation, il finit par se charger des fonctions de premier magistrat de la Cité, auxquelles sa droiture et son jugement l'avait comme prédestiné. Il a de plus les manières les plus affables; il parle avec facilité et élégance; il a enfin un tact tout particulier pour présider les meetings et banquets.

Parmi les événements qui ont signalé l'administration de M. Dakin, il faut citer le bal donné au prince Arthur, l'acceptation par ce dernier du titre de « citizen, » et les souscriptions en faveur de la ville de Paris et des agriculteurs français, des victimes de l'ouragan des Indes occidentales, et enfin des malheureux incendiés de Chicago.

Le 9 novembre expireront les pouvoirs de M. Dakin, qui aura pour successeur M. Sills-J. Gibbons.

V. M.

LE BANQUET

OFFERT PAR LE LORD-MAIRE DE LONDRES

Le banquet offert par le lord-maire de Londres à M. Léon Say, préfet de la Seine, et à M. Vautrain, président du conseil municipal de Paris, a eu lieu le 18 octobre dans la grande salle de Mansion House, connue sous le nom d'Egyptian hall, avec tout le cérémonial ordinaire.

Dès six heures, la plupart des invités affluent dans *the Saloon*.

The Saloon est une grande salle de Mansion House, c'est-à-dire de l'Hôtel-de-Ville de Londres, dans laquelle M. Dakin, le lord-maire, reçoit ses invités avant le banquet.

Cette immense pièce, qui ne manque pas d'un certain caractère, est dans le style grec du commencement de la décadence. De fort belles colonnes doriques lui donnent une physionomie particulière. Elle est ornée des bustes en marbre de la reine Victoria, du prince Albert et du prince de Galles, et des statues ou bustes des anciens rois d'Angleterre.

La veille, au déjeuner intime offert à M. Léon Say, à Mansion House, M. Gavard, notre chargé d'affaires de France à Londres, avait offert, au nom du président de la République, la croix de commandeur de la Légion d'honneur à M. Dakin.

C'est le ruban rouge au cou que le lord-maire reçoit ses invités. Il est vêtu de l'habit noir à la française; il porte la culotte courte et les bas de soie. A sa droite, se trouve lady-mayress, à sa gauche, sa fille aînée.

Derrière M. Dakin, on voit, en robe et bonnet de fourrure, le *porte-épée* (*sword bearer*) de la Cité, — tenant en main la magnifique épée dont le fourreau est garni de perles fines, et qui a été donnée à la Cité par la reine Elisabeth, — et le *porte-masse* (*mace*

bearer), en robe et grande perruque, tenant la masse d'or dans ses mains.

Ce n'est qu'à sept heures que l'assistance s'est rendue dans la salle égyptienne. En tête le lord-maire, donnant le bras à la comtesse de Beauchamp; M. Léon Say, donnant le bras à lady-mayress; puis M. Vautrain, donnant le bras à miss Dakin. Venaient ensuite les autres invités, au nombre de quatre-vingts environ.

Une musique militaire, placée dans une tribune, jouait une marche, et n'a cessé d'exécuter des morceaux pendant le repas.

Le lord-maire et la lady-mayress se sont assis côte à côte au milieu de la table, sur deux fauteuils dorés. Du côté de la lady-mayress étaient placés MM. Léon Say et Vautrain; du côté du lord-maire étaient placés la comtesse de Beauchamp, lord Lyons M. Gavard, chargé d'affaires de France, et le ministre persan.

Suivant l'antique usage, un cocher et un jockey, en livrée antique aux armes de la Cité, se sont tenus immobiles derrière le fauteuil du lord-maire pendant tout le temps qu'a duré le banquet.

Sur la table on remarquait un surtout splendide, et de grands vases d'or et d'argent.

Aussitôt la table desservie, on a fait circuler un vaste plat dans lequel on a versé d'une aiguière magnifique de l'eau de rose dans laquelle les convives ont successivement trempé le bout de leurs doigts, puis l'huissier du lord-maire, appelant à haute voix tous les convives, leur a souhaité la bienvenue et leur a offert la coupe d'amitié (*the loving cup*).

Cette coupe est un grand vase en or surmonté d'un couvercle et rempli d'un mélange de vins de Champagne et de Bordeaux, avec des aromates.

La lady-mayress s'est tournée alors vers la gauche, en tenant ce vase avec les deux mains. M. Léon Say a soulevé le couvercle pendant qu'elle buvait. Il a pris ensuite la coupe à son tour et, se tournant à gauche, a reçu de son voisin le même service pendant qu'il buvait de son côté. Le tour de la table s'est achevé de la sorte. L'usage antique veut qu'il y ait trois personnes debout à la fois: celle qui boit, celle qui tient le couvercle, et celle qui doit tenir le couvercle ensuite.

Immédiatement après, les *Grâces* ont été chantées à quatre voix par un groupe d'artistes qui se tenait sous la tribune des musiciens.

Puis ont commencé les toasts, annoncés tour à tour à haute voix par l'huissier du lord-maire. D'unanimes applaudissements ont accueilli les éloquentes improvisations du lord-maire, de MM. Léon Say, Gavard et Vautrain, de l'évêque de Winchester, de l'archevêque Manning et de lord Gort.

Le banquet, où n'a cessé de régner la plus grande cordialité a été terminé, vers dix heures et demie, par un toast en l'honneur de lady-mayress.

Le lendemain, à la séance de la cour du conseil communal, à Guildhall, MM. Say et Vautrain furent, avec M. le lord-maire, installés au banc des *aldermen*.

M. Dakin annonça que ses deux hôtes venaient, au nom de la ville de Paris, offrir à la ville de Londres une médaille en or et un magnifique modèle en bronze de l'Hôtel-de-Ville de Paris, exécuté avant l'incendie de ce monument.

« Ces médailles commémoratives sont offertes à la ville de Londres, ajouta le lord-maire, en reconnaissance des secours que les habitants de Londres ont donnés aux habitants de Paris lors de la levée du siège. »

Le modèle a été alors placé sur la table du conseil, et M. Léon Say a exprimé le plaisir qu'il éprouvait à remettre ces dons aux représentants de la cité de Londres. Puis le préfet de la Seine a donné lecture de l'adresse de la municipalité de Paris, remerciant la corporation de Londres des témoignages de sympathie qu'elle a donnés à la ville de Paris pendant ses jours de détresse.

M. Vautrain a dit qu'il serait heureux de faire part à la municipalité de Paris de la flatteuse réception qui lui était faite, ainsi qu'au préfet de la Seine, par la corporation de Londres.

L'adresse, lue par M. Léon Say, est mise à l'ordre du jour pour être imprimée, et des instructions sont données pour que dépôt en soit fait dans la bibliothèque de Guildhall.

Les deux visiteurs français se retirent enfin au milieu d'acclamations enthousiastes, emportant le meilleur souvenir de cette fête, qui restera comme une preuve de l'union de plus en plus étroite de l'Angleterre et de la France.

F. DE MORANS.

L'ENVERS DE LA GLOIRE

Il s'appelait Hermann Schmidt.

Il avait vingt-cinq ans, il venait de se marier, quand, l'année dernière, l'Europe stupéfaite apprit qu'il était question de prouver à l'Espagne qu'un prince allemand pouvait seul faire sa félicité.

Hermann Schmidt, qui était un homme de sens, partagea l'étonnement général. On l'entendit même le soir à la brasserie, en vidant un verre de bière de Munich (Hermann était Bavarois), déclarer :

— Tarteifle! est-ce assez stupide. Tous ces peuples qui mendient des rois à l'étranger me font hausser les épaules et lever le cœur.

Car Hermann Schmidt aimait la liberté. Il appartenait même à une société d'indépendants fondée dans sa petite ville pour l'émancipation de l'espèce humaine.

Sur ces entrefaites, la diplomatie française, avec l'intelligence que l'on sait, avait commencé cette brillante campagne qui devait aboutir à la déclaration de guerre.

Imaginez que vous êtes assis à la table d'hôte. On est au dessert. On déguste une crème au chocolat. Vous n'avez certes pas envie de manger une tranche de gigot. Mais supposez que votre voisin, en vous regardant dans le blanc des yeux, vous dise :

— Vous savez que je vous défends de redemander le gigot, sinon c'est à moi à qui vous aurez à faire.

Immédiatement, comme de juste, vous appelez la servante.

Ce qui fit qu'à quinze jours d'intervalle, Hermann Schmidt, se trouvant à la brasserie du *Ben Gambrius*, s'écriait, en se dressant sur sa chaise et en frappant la table du poing :

— Ah! ils veulent nous dicter des lois!... Ah! ils ne veulent pas que l'Allemagne puisse faire un geste sans leur demander la permission!... Ce sera une guerre d'extermination. Camarades, je pars demain. Je bois au carnage!

Nous ne suivrons pas Hermann Schmidt à travers les péripéties de l'effroyable campagne dont les souvenirs sont trop cruels pour nous.

Il nous suffira de dire qu'il eut sa part des dangers, du courage, des vilénies, des cruautés; qu'il fit, en un mot, son métier comme ses confrères en fusils à aiguille et en déménagements.

Dans une des rencontres, une balle lui fracassa le genou, on l'amputa; il est guéri.

Si bien qu'il y a quinze jours il rentrait au pays natal.

Existait-il encore ce pays-là?

Dès les premiers mots qu'il échangea, aussitôt qu'il eut regardé autour de lui, il se prit à en douter.

Est-ce qu'il y a une Bavière aujourd'hui? Il y a une Prusse, qui se dit l'empire germanique, pour ne pas marcher trop violemment sur le pied des amours-propres d'alentour.

Il était patriote, Hermann. Patriote dans le sens le plus restreint et peut-être aussi le plus touchant du mot. Il était patriote au point de vue du coin de terre où l'on naît, où l'on balbutie les premiers noms chers, où l'on soigne les vieux tombeaux de famille, où l'on apprend à aimer, où l'on commence à souffrir.

Quand il vit tout cela noyé dans la grande fusion, il sentit sa première douleur.

Mais bast! ne lui restait-il pas les généreux soucis de la politique, les aspirations du libéralisme, la poursuite du progrès, toutes ces chimères enfin pour

lesquelles il s'était passionné autrefois avant de devenir un homme de sang.

Il alla voir un vieux du pays, celui-là même qui présidait jadis leurs réunions.

— Père Wilhem, n'allons-nous pas reprendre le cours de nos.....

Il n'en put dire davantage, le bonhomme hochant la tête l'avait interrompu :

— Mon ami, ces temps-là sont passés. A la faveur de la guerre on a interdit toute manifestation de la pensée libre. On nous a étouffés sous les lauriers. Bonsoir.

Hermann baissa la tête et fronça le sourcil.

Il avait quelque bien. Un matin il s'en fut chez le notaire.

— Salut, mon maître, je viens voir où en sont mes affaires.

— Ah! c'est vous, monsieur Hermann?

— Moi-même.

— Vous habituez-vous à votre jambe de bois?

— Guère, mais.....

— Vous venez pour vérifier vos comptes?

— Justement.

— Tout cela n'a guère marché en votre absence. Ou plutôt cela marchait trop d'un côté et pas assez de l'autre. Votre femme venait à tout instant demander cent thalers, deux cents thalers..... Tout l'héritage du grand oncle y a passé.

— Il ne reste me plus rien?

— A peu près..... Il a fallu vivre.....

Comme il revenait, pensant au sermon qu'il ferait à sa femme, il entendit derrière une haie deux hommes du pays qui causaient :

— As-tu vu Hermann, depuis son retour?

— Oui.

— Il n'a l'air de se douter de rien.

— Il trouvera bien quelqu'un pour lui conter ce qui s'est passé quand il n'était pas là.

— Et puis un jour ou l'autre il finira par s'en apercevoir. Il paraît que sa femme continue à le tromper comme si de rien n'était. Je l'ai vue hier qui revenait d'un rendez-vous.

Hermann pâlit et faillit se trouver mal.

Il est seul maintenant dans la maison dont il a chassé la coupable.

Seul avec la misère, car sa blessure ne lui permet pas de reprendre son ancien métier.

L'autre soir, après avoir bu quelques verres de vin blanc de plus pour s'étourdir, il posa sa longue pipe sur la table et se dirigeant vers une armoire :

— Stupidité des hommes!... Elle est belle leur gloire..... Non du diable, je n'y veux plus penser..... J'ai toujours rapporté un souvenir de là-bas.

En même temps il tirait d'un coffre un objet précieusement emballé.

C'était une pendule. Il la développa, la regarda amoureusement.....

Mais soudain, frappant violemment du poing et retombant sur sa chaise :

— Fatalité, s'écria-t-il, j'en ai pris une qui n'a pas de mouvement !!!

PIERRE VÉRON.

CHICAGO

LA REINE DES LACS

La première fois que je visitai Chicago, c'était en 1867.

Nous étions partis de New-York avec mon excellent ami le colonel (depuis général) Heine, alors attaché à la légation des États-Unis à Paris. Nous voyageions dans un de ces somptueux wagons que les Américains appellent des palais roulants ou *palace cars*. Le jour, on y trouve tout ce que peut réclamer le goût le plus délicat; la nuit, ils se transforment en lits.

Nous arrivâmes à Chicago par la gare du chemin

de fer Central-Illinois (*I. C. depot*); mais nous eussions pu y arriver par toute autre voie, car dix-sept chemins de fer conduisent, des divers points de l'Union, à cette ville merveilleuse.

Nous visitâmes les immenses magasins de nouveautés, *dry goods stores*, aussi beaux que ceux de New-York, puis les *elevators*, ou élévateurs, vastes magasins où l'on peut entasser jusqu'à 500,000 hectolitres de grains, et où le blé, arrivant d'un côté, par exemple par les navires, sur le lac, est déversé de l'autre, après avoir été vanné, nettoyé, etc., sur les wagons du chemin de fer.

Nous parcourâmes également le magnifique parc aux bestiaux, *cattle yard*, qui est dans les environs de la ville, et où le bétail, porcs, bœufs, moutons, amené par les voies ferrées, est reçu, soigné, abreuvé, nourri, se repose, avant d'aller à l'abattoir. On sait que les boucheries de Chicago sont les premières du monde. Les procédés mécaniques si curieux, mis en usage pour tuer, dépecer et saler les animaux, mériteraient d'être décrits.

Les gigantesques travaux hydrauliques par lesquels on est allé chercher l'eau sous le lac Michigan, à deux milles du rivage, pour l'avoir pure, attirèrent aussi notre attention, et nous les visitâmes en compagnie de l'habile ingénieur qui les a dessinés et construits, M. Chesbrough.

Un an après cette première visite, je revis Chicago. Pour donner une idée des développements miraculeux de cette ville, il me suffira de dire qu'elle avait 225,000 habitants en 1867, quand je la vis pour la première fois, et qu'elle en comptait 250,000 en 1868. En 1870 elle en avait 300,000, c'est-à-dire qu'en trois ans sa population s'était accrue de 25,000 habitants par an. Aucune ville ne présente un tel accroissement.

Aucune ville non plus ne peut être comparée à Chicago, que les hommes de notre génération ont vu naître. Chicago n'existait pas en 1830; la place en était occupée par des tribus indiennes. C'est aujourd'hui une des premières villes commerciales du monde. Elle porte dignement le surnom de Reine des lacs, que les Américains lui ont donné avec un juste orgueil patriotique.

C'est le premier marché de grains du globe, et l'une des premières villes de l'Union pour l'entrepôt des bois, des viandes salées, du charbon, du fer, du plomb, du cuivre, des liquides, des étoffes, du thé. Son commerce dépasse déjà celui du premier port de France, Marseille. On peut appeler Chicago le dock du Grand-Ouest. Elle est assise sur le lac Michigan, qui est une petite mer intérieure, et sur le chemin de fer du Pacifique, qui unit New-York à San Francisco. Tout cela rend bien compte de ses développements actuels.

Dans le principe, sa position centrale, au milieu des plus riches États agricoles de l'ouest, a été surtout la cause de ses progrès, vraiment miraculeux.

Chicago est une des plus belles villes du monde. Ses hôtels, ses maisons particulières, ses édifices publics sont parmi les plus somptueux de l'Amérique (1).

Et dire que tout cela a été en partie détruit par le plus violent incendie qu'on ait jamais vu, et qui a eu pour raison le fait en apparence le plus insignifiant : l'inflammation d'une lampe à pétrole dans une étable! Le vent soufflait ce jour-là avec violence, et l'incendie a duré deux jours. Douze mille maisons ont été perdues, cent mille habitants se sont trouvés tout à coup sans abri.

Grâce à la pluie qui est tombée avec abondance à la fin du second jour, grâce aux secours énergiques des pompiers, et à la mesure suprême prise par les habitants de faire sauter des îles tout entières de maisons pour isoler le feu, l'incendie a fini par s'éteindre.

Quelques bandits, qui pillaient au milieu du désordre général, ont été pris et pendus, séance tenante, à la mode américaine, qu'il faut applaudir en cela. Comme mesure de salut public, la loi de Lynch est nécessaire.

Aujourd'hui la ville renaît de ses cendres. Les ha-

(1) Voir, pour plus de détails : *les États du North-West et Chicago*, par E. Frignet et E. Carrey, Paris, 1871, et *le Grand-Ouest des États-Unis*, par L. Simonin, Paris, Charpentier, 1869.

bitants la reconstruisent sans perdre courage, et demain elle réapparaîtra plus belle et plus florissante que jamais. D'autre part, l'élan philantropique, le sentiment de la solidarité, tenu toujours en éveil aux États-Unis, s'est révélé de tous côtés par d'abondantes souscriptions et des envois immédiats de vivres, de vêtements, de tentes aux malheureux incendiés. Puissions-nous tirer à notre tour un exemple de tous ces faits, et réparer nos ruines et secourir les victimes de nos derniers désastres aussi rapidement, aussi généreusement que les Américains le font en ce moment pour les leurs à Chicago!

L. SIMONIN.

LES ENFANTS

ÉTUDES D'APRÈS NATURE

(Suite)

DE L'ÉDUCATION ANTÉRIEURE

L'enfant, dans le sein de sa mère, ne se nourrit pas seulement; déjà il subit sa part des sensations extérieures, et comme il a besoin de n'être pas impressionné trop vivement, c'est à la mère que les impressions désagréables doivent être épargnées.

Si l'homme, pendant la grossesse de sa compagne, était convaincu des influences physiques et morales que ressent l'enfant, il prendrait garde à chacun de ses actes et s'efforcerait d'adoucir son humeur.

Un éclat de voix subit et colère, c'en est assez pour faire tressaillir l'enfant, ébranler peut-être à jamais son système nerveux si délicat. En voilà pour la vie!

Pendant la conception, la mère ne devrait pas fréquenter les spectacles de drames ou des comédies larmoyantes. Ces personnages qui ne sachant pas supporter leurs douleurs, se tuent ou en tuent d'autres; ces femmes dont la passion est inassouvie sont déjà passablement fastidieuses et d'un intérêt médiocre alors qu'en pleine santé on perd son temps à écouter leur verbiage.

Comme une union intime de l'âme de l'enfant existe avec celle de la mère, comme toute impression se communique à ces deux êtres si étroitement soudés, c'est la joie, la bonne humeur qu'il est bon d'évoquer pour égayer ces âmes.

La tranquillité du foyer, la vie en plein air autant qu'il se peut, sont salutaires et préférables pour l'enfant qui est à naître.

Autant que possible, les soucis de la vie matérielle ne devraient pénétrer à l'intérieur, alors qu'échappé au trac des affaires le mari revient près de sa compagne.

La musique, d'agréables lectures à deux conviennent encore à l'enfant. Il écoute, il entend déjà.

C'est ce qu'un écrivain a appelé ingénieusement l'éducation antérieure.

LE VIOLON ROUGE

Il semble que rien, pour ceux qui comprennent les arts, ne surpasse les harmonies d'Haydn et de Beethoven, de Mozart et de Weber.

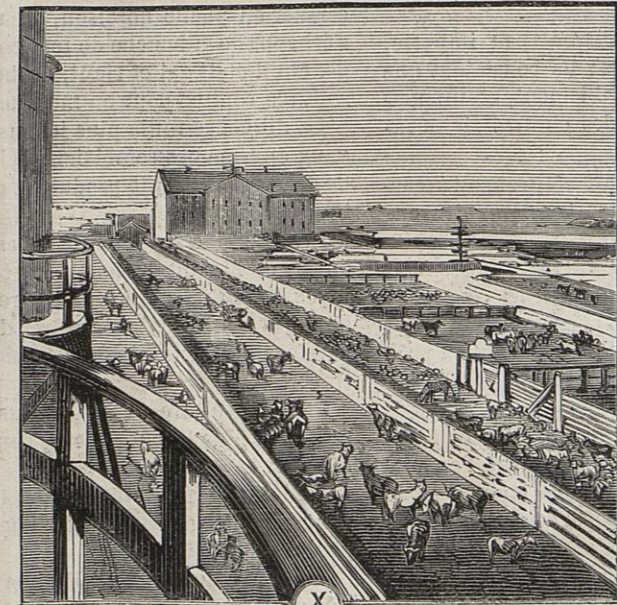
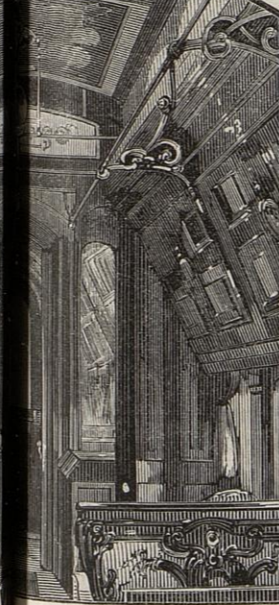
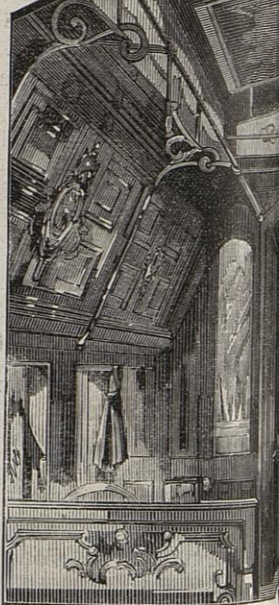
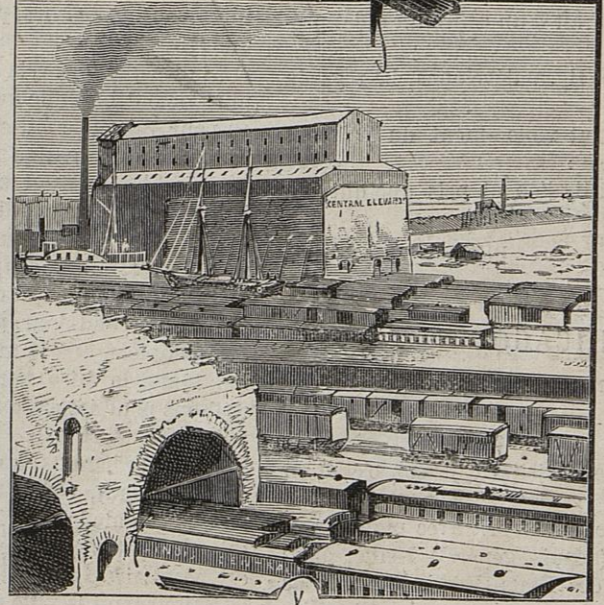
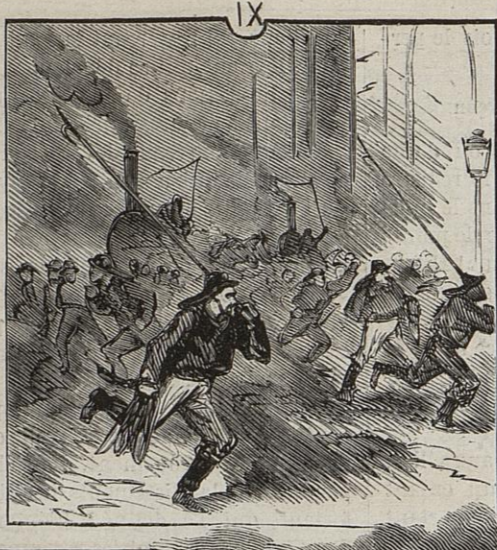
Le calme de la vie champêtre, le pathétique, l'amour et les sonorités au fond des bois, les maîtres allemands les ont rendus de telle sorte et avec tant de variétés, qu'il est difficile d'ajouter de nouvelles vibrations à celles mises en jeu dans leurs œuvres.

Et cependant les tendresses et les mélancolies de ces grands compositeurs sont dépassées par les diaboliques sonorités que, pour la première fois, un marmot tire d'un petit violon rouge dont il râcle les cordes.

Cela, ô supplicé épargné aux damnés dans les flammes, peut crispier les nerfs des gens qui n'ont pas d'enfants. Le père et la mère n'ont jamais rêvé une plus délicieuse musique.

L'ENFANT EST UNE PURIFICATION.

Il arrive qu'une jeune fille malade puise dans le mariage une amélioration à son état de langueur. Parfois même la femme reste délicate jusqu'à la maternité; seul, le travail de l'enfantement opère



1. Partie nord-est de Chicago : Vue prise de l'Hôtel-de-Ville « City Hall. »
2. Rue du Lac : Vue prise de la gare du chemin de fer de l'Illinois.
3. Les habitations particulières : Une des principales avenues (Michigan Avenue).

4. Les pompiers de Chicago.
5. Parc du bétail : « Cattle Yard. »
6. Section intérieure du tunnel de la rue Michigan.
7. Lynchage des piliers pendant l'incendie.
8. Intérieur d'un wagon-lit : « Sleeping-car. »

9. Bufiles dans les rues.
10. Un élévateur ou grenier mécanique dans la gare Michigan.

11. Partie ouest de la ville : (de City Hall).
12. Grands magasins de nouveautés « Dry goods store. »
13. Partie sud-est de la ville : (de City Hall).

une heureuse diversion : des poitrines délicates, qui exigeaient d'incessants ménagements, se sont raffermies à la suite des fatigues de la conception. Par un phénomène physiologique, l'enfant tout en absorbant une part de la nourriture de sa mère, lui a communiqué une sorte de nouvelle vie. Ce qui semblait dangereux est devenu, grâce à la nature, un réconfortant. Avec l'enfant disparaît le principe de souillures qui viciaient la santé de sa mère.

Les mêmes souillures, mais morales s'échappent également du père, à peine l'enfant a-t-il poussé son premier vagissement.

Existe-t-il un cœur de fer, une nature assez flegmatique pour brider son émotion lorsque l'enfant apparaît à la lumière? Sa bienvenue est saluée par un flot de larmes qui s'échappe des yeux du père, si rebelle qu'il soit à toute émotion, larmes spontanées qui jamais n'ont coulé si douces et si rafraichissantes, larmes qui amolissent le cœur le plus dur et avec lesquelles s'échappent les mauvais sentiments.

« A mesure que viennent ces beaux enfants, dit l'Indien Barabouthi, ils attirent vers eux notre âme endurcie par les années, comme la baguette d'aimant attire une masse de fer. »

— Il est meilleur que je ne croyais, pense la mère émue par les larmes de son époux. Et elle oublie le joug qui la faisait obéir, plier sous la volonté de cet homme en qui elle est heureuse de retrouver des traces d'attendrissement.

C'est à cet instant que l'homme, si fier de ses droits, juge de l'étendue de ses devoirs. Jusque-là il se peut qu'il n'y ait pas songé; la lumière se produira spontanément dans son esprit.

Ce n'est pas seulement un enfant qui naît, mais le devoir. L'enfant apporte avec lui le chaînon qui désormais relie l'homme à la société. Le plus jaloux de son indépendance perd forcément de son égoïsme; déjà le mariage lui avait enlevé ce moi si dangereux; l'enfant le fait penser au mot : nous.

Pour se plier aux exigences de la société, il faut conquérir l'humilité, devenir meilleur. Toute arrogante individualité doit disparaître; c'est l'enfant qui opère cette extirpation d'une malsaine satisfaction de soi-même, et je connais peu d'hommes qui, purifiés à cet instant de la vie ne sentent poindre en eux le sentiment de la famille.

LES ENFANTS, RICHESSE DE LA MAISON.

C'était un des dictons de l'ancienne France, et il fut répandu longtemps jusqu'à ce que la théorie de l'anglais Malthus, qui voyait dans l'accroissement de la population un principe de misère, ait fortune dans les grandes capitales où le luxe, les plaisirs et les jouissances avaient force de loi; les maris n'eurent pas de mal à persuader aux femmes combien l'économiste avait raison, à celles-là même dont les mères, un siècle auparavant, s'étaient remises, grâce à l'enseignement d'un philosophe, à allaiter leurs enfants.

Faut-il attribuer aux enseignements d'un économiste, quelque influence qu'il exerce sur son temps, une portée assez grave pour que tout à coup la population diminue sensiblement?

L'anglais Malthus a-t-il pu détruire tout à coup l'enseignement des législateurs, des philosophes, des poètes de toutes les époques?

La dépopulation de la France doit être attribuée au luxe moderne, au désir de s'enrichir promptement, en même temps qu'aux difficultés de la vie dans les grands centres.

Le spectacle des plaisirs, des riches est presque aussi malsain que de fréquentes visites aux maisons d'aliénés. Combien de gens modestes souhaitent de goûter aux jouissances des gens favorisés par la fortune, ceux là qui regardent l'enfant comme un assujettissement, une gêne!

Des hautes classes, cette fâcheuse façon de voir est descendue aux moyennes. Il faut de la place, de l'air pour l'enfant. L'ancien logement ne suffit plus. Les êtres ordonnés calculent ce que coûte un enfant, et c'est plutôt un complice qu'un satirique qui a mis dans la bouche d'un de ses personnages à la Comédie-Française la conséquence d'un budget bourgeois qui permet au jeune ménage d'avoir un enfant.

Maintenant, dit dans son langage bourgeois le personnage plein d'ordre :

Nous pouvons nous payer le luxe d'un garçon.

Que l'enfant boive le lait de sa mère ou d'une nourrice, il a déjà un compte ouvert sur le registre du *Doit et Avoir*. Il devient une ombre dans le budget. S'il en arrivait deux, trois, quelle série de points noirs à l'horizon, quelle brèche à la fortune! Il faudra travailler dix ans, quinze ans de plus pour ses enfants!

Beaucoup de parents : Vraiment est-ce donc si désirable de donner la vie à des infortunés qui eux-mêmes passeront plus tard par des misères semblables aux nôtres?

Des capitales, ce raisonnement s'étendit aux villes, des villes aux villages mêmes, où jadis un enfant qui naissait était salué avec joie comme apportant un bras de plus à l'agriculture.

« La pluralité et compagnie des enfants, disait Montaigne, c'est un agencement de ménage, ce sont autant de nouveaux outils et instruments à s'enrichir. »

J'ai entendu ce mot adressé à un père qui passait chaque année quelques mois à la campagne et s'était fait remarquer des paysans par la bonne humeur de l'enfant, âgé de quelques mois. On ne pouvait se lasser de l'admirer; on arrêtait le père à son passage.

— Le bel enfant! s'écriait une paysane. Ah! monsieur, n'en ayez pas d'autre, c'est trop cher!

Tel est le mot dans sa crudité : *N'en ayez pas d'autres, c'est trop cher!*

La paysanne n'avait pourtant pas lu Malthus; mais ce courant morbide qui semble répandu dans l'air n'est pas absolument particulier à la France. Il s'est répandu jusqu'en Amérique, dans le pays jadis si prodigue d'enfants, aujourd'hui qui vise à l'économie.

— Elles ne veulent pas être mères! s'écrie avec indignation Hepworth Dixon, l'auteur du livre de la *Nouvelle Amérique*.

Dans les États où le mouvement intellectuel s'est développé, à New-Yorck, à Boston, le voyageur anglais constate que les femmes se gendarment contre la maternité.

— Les enfants, disait une Américaine à Dixon, prennent à la mère tout son temps, détruisent sa beauté et lui gâtent la taille; ce sont des destructeurs abominables.

M. Hepworth Dixon est d'un pays fertile en enfants où l'homme croit avec le poète arabe que

La meilleure des femmes est celle
Qui porte un fils dans son sein,
Qui en conduit un par la main
Et dont un autre suit les pas.

L'anglais fit une enquête dans les salons de New-York et posa quelques questions discrètes.

Ici, quoique les résultats soient identiques, l'enseignement malthusien n'a rien à voir; c'est affaire de coquetterie.

Question de modes ou de doctrine, peu importe, les statisticiens s'en sont émus; ils constatent que la France se dépeuple considérablement, et un mémoire lu à l'Institut contient des chiffres significatifs :

Sur cent ménages dans le 9^e arrondissement (quartier de l'Opéra), on compte cent trente-quatre enfants.

Sur cent ménages dans le 19^e arrondissement (auteurs de Belleville), on compte trois cents enfants.

Le même courant d'idées qu'en Amérique a produit en France l'absence du sentiment de la famille.

Il semble que les gens aisés méconnaissent l'impression salutaire et morale produite par l'enfant. Il faut donc sans cesse remettre sous leurs yeux le bienfait que le nouveau-né apporte aux classes modestes.

L'enfant est la force des faibles, la richesse des pauvres.

Combien de pauvres diables abattus, découragés, ne se sentant plus la force de lutter, ont puisé des forces dans la venue d'un enfant! La faiblesse a ranimé la faiblesse.

Chaque jour ce petit être forge une nouvelle maille

aux liens qui resserrent la famille. Il faut travailler pour l'enfant qui se développe; l'homme rougirait d'être au-dessous de la mère qui, nuit et jour, déploie tant de courage près du berceau.

Voilà de nouveaux devoirs contractés par l'homme envers celle qui a ranimé le foyer de son courage.

Si quelques brouillards de déception emplissent le cœur de l'homme, ils sont presque aussitôt dissipés par les rayons de ce soleil, les sourires de l'enfant.

Le courage revient; le courage, c'est la fortune. Quel excitant que la vue d'un petit être qui sans cesse chante, sourit et semble dire au père : — Travaille pour conserver ma gaieté, ma santé!

L'homme sent alors se développer en lui des forces inconnues. Une vie nouvelle commence, toute de labeur et de dévouement, dont chaque acte est payé par des applaudissements intérieurs. Et ce réconfortant, qui l'a donné? L'enfant, la mère. Voilà deux tendresses dont les rayonnements bienfaisants pénètrent jusqu'au cœur.

Le travail amène l'aisance. Cette aisance est due à la mère, à l'enfant; elle remplit le cœur d'une douce satisfaction. Quand de tendres émotions emplissent le cœur, la vie est suffisamment occupée.

Avais-je raison de dire que l'enfant est la richesse d'une maison, même aujourd'hui, même aux époques les plus difficiles?

Bernardin de Saint-Pierre parle de la corruption des sociétés.

« Ce sont, dit-il, les enfants qui l'éloignent en y apportant des âmes neuves et innocentes. Il faut de longs apprentissages pour leur faire naître le goût de nos passions et de nos fureurs. »

Et il termine par cette belle image :

« Les générations nouvelles ressemblent aux rosées et aux pluies du ciel, qui rafraichissent les eaux des fleuves, ralenties dans leur cours et prêtes à se corrompre. »

SOUVENIR DE VOYAGE

J'avais traversé tout le jour, en diligence, un pays plat, sans verdure et sans récoltes; partout s'étendaient des champs déserts, des terrains sablonneux que ne parvenaient pas à raviver de maigres bruyères. Beaucoup de roches dans ces terrains désolés; nulle ombre pour protéger de la chaleur de pauvres moutons pressés, qui à grand-peine brouaient une herbe aussi courte que la mousse.

De temps à autre une maigre fumée s'échappait du toit de chaume d'une cabane isolée. Aux alentours pas de villages, pas de hameau, pas même de groupement de maisons. L'homme s'était éloigné d'une terre aride qui eût demandé trop d'efforts pour payer la sueur de son front.

Ces solitudes sont longues à parcourir. Il semble qu'elles n'ont pas de fin et qu'elles vont se prolongeant sans cesse.

Cependant à l'extrémité de la lande apparut un cerisier en pleine floraison, et un cri d'admiration s'échappa de la bouche de mes compagnons de voyage. Qu'il était gai et riant, l'arbre planté dans cette solitude comme pour en marquer le terme!

La diligence roula plus joyeusement, et les chevaux eux-mêmes semblaient échapper à l'influence de tristesse qu'avait produite sur nous une terre si ingrate.

Un second cerisier succéda au premier, puis un autre, et bientôt le fouet du conducteur retentit joyeusement dans une grande route bordée de cerisiers qui semblaient des arbres du paradis, en comparaison de l'endroit désolé que nous venions de traverser.

Plus la voiture avançait, plus les arbres se pressaient, et plus la vue de leurs fleurs nous réjouissait le cœur.

Au loin brillèrent bientôt des toits d'ardoises; devant chaque maison du village était également planté un cerisier.

Vingt ans auparavant, il n'y avait là que des masures.

Un curé vint prendre possession du presbytère, et tout de suite conquit l'affection des pauvres sans défense jusque-là contre la misère. On écoutait le pasteur en chaire; il savait se mettre au niveau de l'esprit des plus humbles.

Au premier baptême qui eut lieu, il conseilla aux parents de planter un cerisier.

C'est une idée chère aux pères de voir pousser à la fois un arbre et un enfant, qui deviennent ainsi deux jumeaux.

L'enfant et l'arbre furent entourés des mêmes soins. Tous deux devaient profiter à la fois.

Le second enfant qu'on présenta aux fonts baptismaux décida d'une plantation semblable.

Au bout de quatre ans, près de cent cerisiers poussaient sur ce sol infertile. Peu à peu un certain bien-être résulta de cette culture; de pauvres familles isolées quittèrent les landes ingrates du voisinage et vinrent s'adjoindre au village qui prospérait.

Et comme l'aisance, la vie facile avaient succédé à un labeur obstiné, d'un si maigre résultat jadis, les enfants qui naquirent rivalisaient de gaies couleurs avec les fruits cultivés dans le pays.

CHAMPFLEURY.

(La suite au prochain numéro.)

LA BONNE AVENTURE

PAR PEDRO ANTONIO DE ALARCON

NOUVELLE

(suite et fin)

Une demi-heure s'écoula : les bandits l'avaient employée à se jurer mutuellement que jamais le capitaine ne saurait qu'ils avaient épargné la vie à un homme; tout à coup apparut *Parron* reconduisant le faucheur en croupe.

Les bandits reculèrent saisis d'épouvante.

Parron descendit lentement de sa cavale, prit son fusil à deux coups, et couchant en joue ses camarades :

— Imbéciles! infâmes, dit-il, il me prend envie de vous tuer tous l'un après l'autre. Vite, remettez à cet homme les vingt douros que vous lui avez volés.

Les brigands les remettent au faucheur : celui-ci s'agenouilla devant cet homme mystérieux qui maîtrise les autres scélérats, et témoigne d'un cœur si facile à émouvoir.

— Va donc à la merci de Dieu! dit *Parron*. Sans tes renseignements, je n'aurais jamais su les retrouver. Vois combien tu avais tort de te méfier de moi! J'ai tenu ma parole, — tu as ton argent. Ainsi donc, en route!

Le faucheur l'embrasse plusieurs fois et s'éloigne, ravi de joie.

A peine a-t-il fait quelque cinquante pas, son bienfaiteur le rappelle.

Le pauvre homme accourt.

— Que voulez-vous? demande-t-il, empressé, à celui qui venait de rendre le bonheur à sa famille.

— Connais-tu *Parron*? dit celui-ci.

— Du tout.

— Tu te trompes, car *Parron*, c'est moi.

Le faucheur demeure pétrifié.

Parron décharge à brûle pourpoint les deux coups de son fusil sur le faucheur, qui roule à terre en s'écriant :

— Sois maudit!

Malgré la terreur dont j'étais saisi, je sentis un léger frémissement dans l'arbre où j'étais attaché.

D'une secousse mes liens tombèrent.

Une des balles, après avoir blessé le faucheur, avait ricoché et coupé la corde qui me retenait au tronc de l'arbre.

Je ne bougeai pas, épiant l'occasion de fuir.

Cependant *Parron* disait à ses hommes, en montrant le pauvre faucheur :

— Maintenant, vous pouvez le dépouiller. Si les *Miquelets* l'avaient interrogé en mon lieu et place, il leur aurait donné nos signalements, comme il me les a donné à moi-même, et à cette heure nous serions tous sous les verrous des prisons de Grenade. Voyez donc les conséquences de voler et de ne pas tuer! — Mais assez causé. Cachez ce cadavre dans le souterrain.

Pendant que les voleurs obéissaient, *Parron* se mit en devoir de manger, me tournant le dos : alors je m'éloignai doucement de l'arbre, et m'exquival jusqu'au ravin le plus rapproché.

Il faisait nuit. Protégé par l'ombre, je courus à toutes jambes, et, à la lueur des étoiles, j'aperçus mon âne qui broutait à quelque distance. Emjambant ma bête et volant les voleurs, je ne me suis arrêté qu'ici.

Maintenant, Excellence, payez-moi les mille réaux et je donnerai le signalement de *Parron*, qui a gardé mes trois douros.

Le gitano donna le signalement en question, empocha la prime et quitta la capitainerie générale, en laissant le comte de Montijo fort soucieux.

III

Quinze jours plus tard, un attroupement considérable encomrait les rues de San Juan et de San Felipe.

Au milieu de la foule, on voyait deux compagnies de miquelets sous les armes et prêts à partir pour une expédition dont se préoccupait beaucoup le monde oisif de Grenade.

Il ne s'agissait de rien moins que de capturer *Parron*.

D'après les dernières nouvelles, on connaissait l'endroit où il était campé avec sa bande, et l'on était sûr à l'avance du succès de cette entreprise.

— Nous ne voyons pas le caporal Lopez, dit un miquelet à son camarade.

— Ma foi, c'est étonnant, car jamais il n'est en retard à l'appel, surtout quand il s'agit d'une chasse comme celle-ci.

— Vous ne savez pas ce qui arrive? dit un troisième miquelet, prenant part à la conversation.

— Tiens! voilà le nouveau camarade... Es-tu content dans notre corps?

— Charmé, répondit celui qu'on interrogeait.

C'était un homme pâle et d'un air distingué, qui contrastait avec son costume de soldat.

— Tu disais donc... reprit le premier interlocuteur.

— Ah! oui, que le caporal Lopez est mort, répondit le miquelet pâle.

— Comment donc? Manuel, en es-tu bien sûr? Je l'ai vu ce matin même.

— Eh bien! il y a une demi-heure qu'il a été tué par *Parron*.

— Où?

— Ici même, à Grenade. On a trouvé son cadavre sur la côte du Perro.

Tous restèrent silencieux. Le nommé Manuel se mit à siffler un air patriotique.

— Voilà onze miquelets en six jours! s'écria un soldat... *Parron* a à tâche de nous exterminer tous en détail. Mais comment se fait-il qu'il soit à Grenade? N'allons-nous pas le chercher à Sierra-Elvira?

— Une vieille femme, témoin du crime, avoue que, après l'assassinat de Lopez, *Parron* aurait dit que si nous allions à sa rencontre nous aurions de ses nouvelles.

— Mon brave, tu es d'un calme étonnant... Tu parles de *Parron*...

— N'est-ce pas un homme comme nous tous? répondit Manuel avec fierté.

— Le connais-tu?

— Mais oui, je vous l'ai dit vingt fois.

— A vos rangs! cria à ce moment un autre miquelet.

Les deux compagnies s'étaient formées pour l'appel.

Alors le gitano que nous connaissons vint à passer par devant San Jeronimo : il s'arrêta pour voir faire l'exercice.

Soudain ceux qui se trouvaient près de Manuel (le nouveau miquelet) remarquèrent qu'il tremblait.

Au même instant, le bohémien fixa sur lui ses regards, jeta un cri et s'élança à toutes jambes vers l'Université.

Manuel leva sa carabine et coucha en joue le bohémien.

Un autre miquelet détourna le canon et le coup partit en l'air.

Il s'ensuivit un temps assez long de perplexité pendant lequel personne ne savait que faire de cet

homme : il fut entouré, lié, accablé de questions.

Au bout d'une demi-heure le bohémien reparut, suivi du capitaine général à cheval avec un forte escorte.

Le gitano s'arrêta devant Manuel.

— Le voilà, Excellence, s'écria le bohémien. Ce gredin-là est *Parron*. J'en suis sûr.

— Imbécile que je suis! dit *Parron* en regardant son dénonciateur. C'est le seul homme dont j'ai épargné la vie. C'est ma faute. On ne doit pas voler sans tuer.

Le mois n'était pas écoulé et *Parron* était pendu. La bonne aventure du gitano s'était accomplie.

Ceci ne veut pas dire que nous ajoutions foi à l'infailibilité du diseur de bonne aventure.

Traducteur : ANTONIO-L. DE BUSTAMANTE.

FIN

FUNÉRAILLES

DU FELD-MARÉCHAL J. BURGOYNE

Fils d'un général anglais qui combattit en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance, John Burgoyne naquit en 1782.

Elevé à Eton, il devint sous-lieutenant du génie en 1798, et servit avec distinction de 1800 à 1807 dans le Levant et sur la Méditerranée, notamment à Malte.

En 1809, il fut attaché en qualité de capitaine à l'armée de Wellington et assista à toutes les campagnes de la Péninsule.

En 1812, il était promu au grade de lieutenant-colonel. Son chef lui donna, à diverses reprises, des témoignages publics de satisfaction et d'estime.

Il alla diriger, dès 1814, l'expédition de la Nouvelle-Orléans.

Colonel en 1830, major-général en 1838, il devint en 1843 inspecteur général des fortifications.

Il prit une part des plus actives à la guerre de Crimée, comme directeur du génie de l'armée anglaise, et assista aux batailles de l'Alma, de Balaclava et d'Inkermann. C'est sur son avis, dit-on, qu'on commença le siège de Sébastopol par le côté nord.

En 1836, il fut créé feld-maréchal et baronnet, reçut de Napoléon III la croix de grand officier de la Légion d'honneur, et fut nommé connétable de la Tour de Londres.

A ce propos, ouvrons une parenthèse anecdotique pour distraire de l'aridité d'une biographie :

Lord Burgoyne assistait, toutes les fois qu'il était de service, à la singulière cérémonie de la fermeture des portes de la fameuse Tour.

Au moment où l'horloge va sonner onze heures, le féal portier, vêtu d'un manteau rouge, portant à sa ceinture un gigantesque trousseau de clefs, et accompagné d'un autre portier également vêtu de rouge et armé d'une lanterne, se dirige vers le premier corps de garde, en criant :

— L'escorte des clefs!

Plusieurs soldats, portant le même costume qu'au moyen âge, emboitent le pas vers le féal portier. De distance en distance, des sentinelles crient :

— Qui vive? — Les clefs de la reine Victoria. — Passez!

La patrouille se dirige alors vers la grande porte d'entrée, qu'elle ferme avec solennité; puis elle revient sur ses pas, donnant la même réponse aux sentinelles qui lui font la même demande, et parvient au corps de garde. Sir John Burgoyne était là, son épée à la main.

— Qui vive? criait l'homme de planton.

— Les clefs.

— Quelles clefs?

— Les clefs de la reine Victoria.

— Avancez, clefs de la reine Victoria, et tout ira bien.

— Dieu bénisse la reine Victoria! Amen!

— Amen!

Les troupes présentaient les armes, sir John Burgoyne collait à ses lèvres la garde de son épée et le féal portier se rendait chez le *deputy-lieutenant* de la Tour, général de Ros, pour lui remettre trousseau de clefs.

Le connétable a publié une brochure remarquable sur la réforme de l'armée anglaise.

Les funérailles de John Burgoyne ont eu lieu le 17 octobre.

Le corps a été inhumé, par faveur spéciale, dans la chapelle de Saint-Pierre-aux-Liens, où reposent déjà les restes d'un certain nombre de personnages marquants du royaume d'Angleterre, ceux qui ont eu l'honneur d'être décapités au Tower, entre autres Anne de Boleyn, Catherine Howard, le fameux comte d'Essex, le duc de Monmouth, Thomas Morus, etc.

Le cortège partit de la maison mortuaire sise à Pembridge-square.

La reine, le prince de Galles et le roi des Belges s'étaient fait représenter à la cérémonie, où l'on remarquait le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée, le prince de Saxe-Weimar et une foule de notabilités militaires.

Sur le passage, les boutiques étaient closes. Une foule immense se pressait sur le Tower.

Le corbillard pénétra jusqu'à la porte de la chapelle. Les cloches sonnaient les glas funèbres, pendant que dix-sept canons rendaient au défunt le salut militaire.

Le cercueil, recouvert d'un immense drap noir, sur lequel étaient déposées l'épée et les nombreuses croix du feld-maréchal, fut alors porté par huit sergents du génie et déposé dans la nef.



Le feld-maréchal Sir J. Burgoyne, décédé à Londres le 8 octobre 1871.

Le service commença aussitôt. Le révérend Graham Green officia; puis le corps fut descendu dans le caveau creusé sous l'autel.

Les canons du Tower annoncèrent la fin de la cérémonie.

J. PRATTLER.

ANNIVERSAIRE

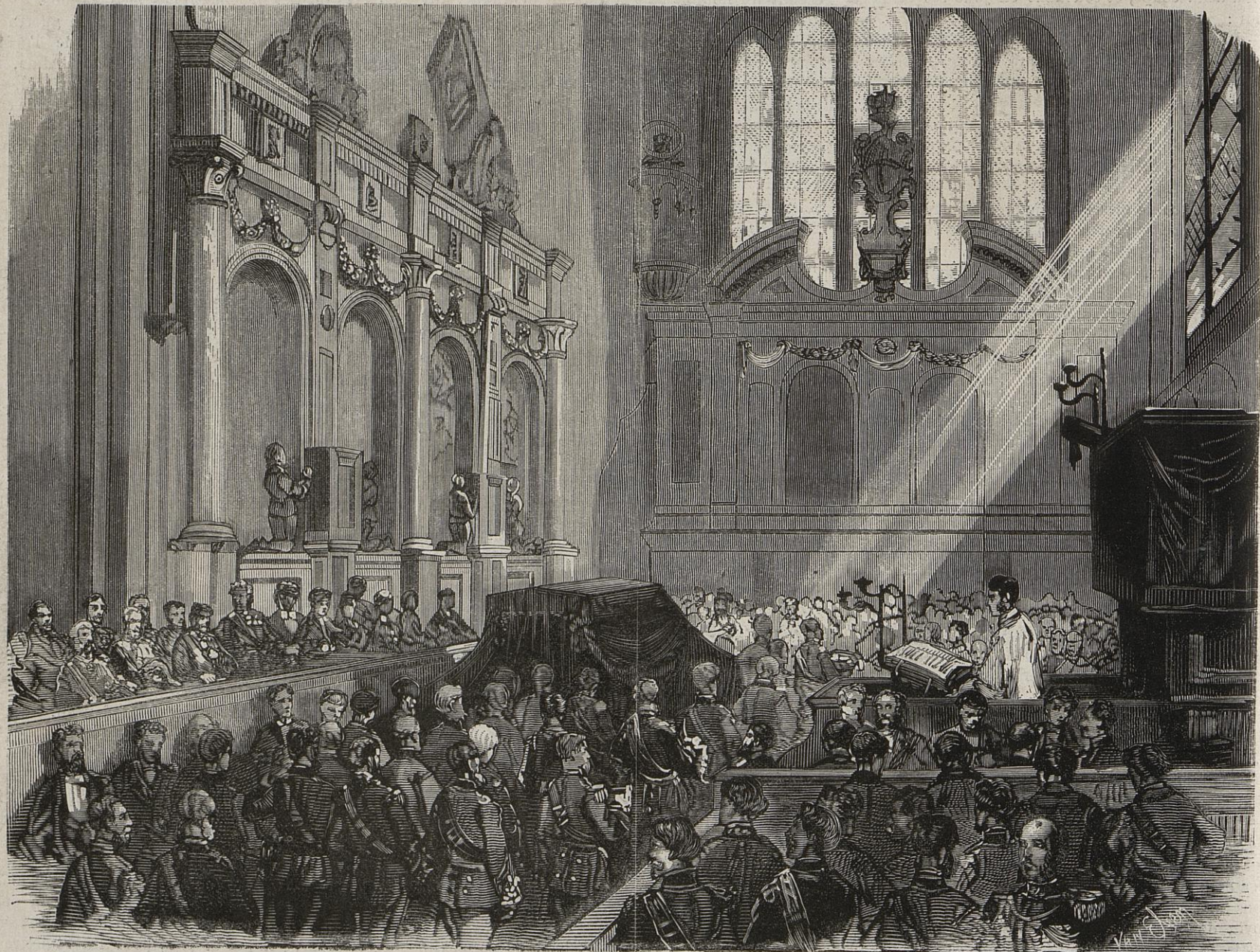
DE LA DÉFENSE DE CHATEAUDUN
DU 18 OCTOBRE 1870

Mercredi 18 octobre était le jour anniversaire de la mémorable défense de Châteaudun.

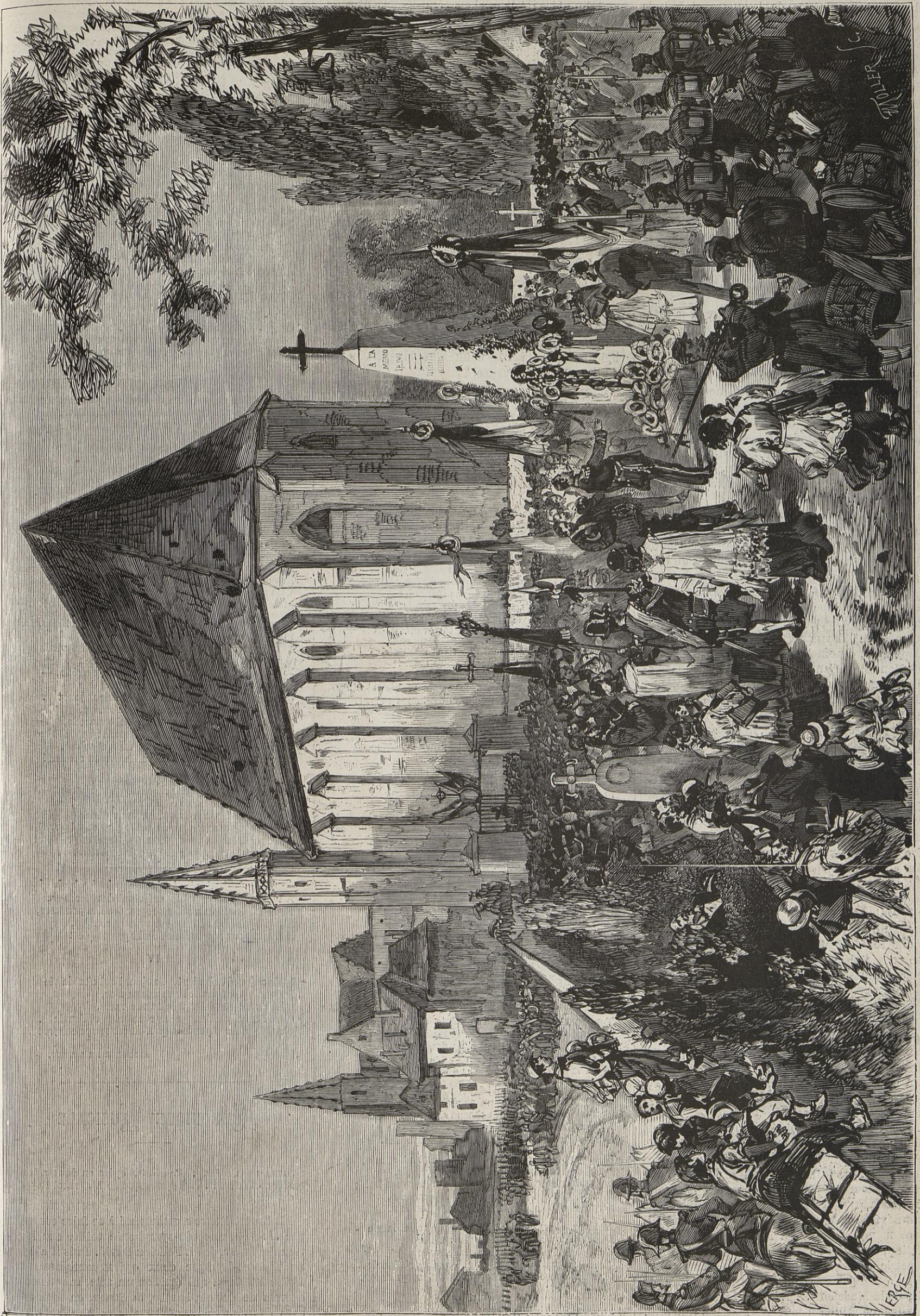
Dès six heures du matin, les cloches des églises étaient mises en branle, et les maisons se pavoisaient de drapeaux aux couleurs nationales, tous voilés d'un crêpe noir. Les boutiques se fermaient; le rappel, battu dans toutes les rues, appelait à cette solennité tous les gardes nationaux de la cité et des environs.

Châteaudun, Varize, Civry, héroïques petites villes brûlées par la torche prussienne, envoyaient leurs braves défenseurs au service commémoratif qui allait se célébrer.

A onze heures, un bataillon de soldats de la ligne venu de Tours, et une demi-batterie d'artillerie venant de Chartres, faisaient leur entrée dans Châteaudun, précédant le gé-



LONDRES. — Les obsèques de Sir Burgoyne dans la chapelle de la Tour de Londres. — (D'après le croquis de M. M.-D. Loye.)



CHATEAUDUN. — Anniversaire de la défense. Le général de Cissey, ministre de la guerre, posant la première pierre du monument commémoratif qui doit être élevé dans le cimetière. (Croquis de M. Kauffmann.)

néral de Cisse, ministre de la guerre, et M^{me} de Cisse, qui venaient présider la cérémonie. A midi le cortège entra dans l'église paroissiale.

Un catafalque, chargé de couronnes d'immortelles et orné de drapeaux voilés, s'élevait dans le chœur, tendu de draperies noires avec écussons, où étaient inscrits les noms des localités pour lesquelles se célébrait le service funèbre : Varize, Saint-Quentin, Châteaudun, Civry.

Coincidence étrange, le service commença à une heure un quart, au bruit formidable du canon, à l'heure juste où le premier obus prussien tombait, il y a un an, sur la ville de Dunois.

Un prédicateur dominicain, le P. Montsabrè monta bientôt en chaire et prononça une émouvante allocution à laquelle, malheureusement, la politique n'était pas étrangère.

Le cortège sortit vers deux heures et demie de l'église, et parcourut les rues principales pour se rendre au cimetière.

Un peloton de gendarmes à cheval ouvrait la marche; puis venaient les sapeurs-pompiers, la garde nationale, les institutions et le collège communal de la ville, et l'Union Dunoise.

Cinq drapeaux flottent au-dessus de la foule. L'un, porté par un franc-tireur, avec ces mots sur une couronne d'immortelles :

AUX FRANCS-TIREURS MORTS, 18 OCTOBRE 1870; le deuxième : AUX BLESSÉS; le troisième : AUX PRISONNIERS; le quatrième : AUX GARDES NATIONAUX MORTS; et un cinquième, qu'une députation des défenseurs de Saint-Quentin envoyait « aux gardes nationaux de Châteaudun. »

Le clergé suivait avec les congrégations religieuses, la municipalité de Châteaudun, S. Exc. le ministre de la guerre, le préfet d'Eure-et-Loir, les députés des départements limitrophes, les membres du conseil général et d'arrondissement, les tribunaux, le général Chambert, le sous-préfet de Châteaudun, les sous-préfets et maires de Dreux et Nogent, les défenseurs de la ville, le général comte de Lipowski, le commandant des gardes nationaux, M. Féray; M. Boulanger, des officiers des francs-tireurs de Paris, de Nantes, de Cannes; le colonel de gendarmerie, les commissions administratives, les sociétés de secours, les maires de canton, les délégués de la presse.

Les francs-tireurs, les blessés, les prisonniers, un peloton de la garnison et une batterie d'artillerie fermaient la marche. Le 60^e d'infanterie de ligne, venant de Tours, musique en tête, faisait la haie.

Après plusieurs discours, dont l'un fut prononcé par M. le ministre de la guerre, eut lieu la pose de la première pierre du monument, confié au ciseau de Clésinger.

« Ne pleurons pas les braves qui sont morts en combattant pour la patrie, a dit M. le général de Cisse, ils sont ici ensevelis dans leur gloire, et leur noble exemple, espérons-le, ne sera point perdu pour l'avenir. »

Au nom du département, M. Noël Parfait a constaté que seul, avec Saint-Quentin, Châteaudun a donné ce grand exemple d'une ville ouverte, aidée seulement d'une poignée de courageux volontaires, prenant intrépidement, d'autres ont dit follement... eh! bien, oui, folle qu'elle était de désespoir et de rage patriotique, prenant la résolution d'arrêter le flot de l'invasion étrangère. Mais Saint-Quentin, heureux encore dans son infortune, n'a pas payé son héroïque résistance par l'incendie et la destruction. A Châteaudun était réservé ce triste privilège. Espérons, cependant, bientôt Châteaudun pourra se relever de ses ruines.

M. Henri Martin a terminé par ces mots : « C'est un noble exemple de voir ces deux vieilles municipalités, vieillies par les souvenirs, toujours jeunes par leur énergique patriotisme, tendre de loin, l'une vers l'autre, leurs mains teintes encore de leur sang versé pour la France. Puissent toutes nos anciennes communes françaises se raviver par ce même esprit, avec ce même cœur! C'est là la vraie, la bonne fédération, celle qui ne dissout pas la sainte unité de la patrie, celle qui la raffermirait et la conserve... »

J'écris ces lignes, accoudé contre un pilier de l'église de la Madeleine. Au dehors, le canon gronde, et la musique militaire joue des marches funèbres. Malgré moi, ma main tremble... mes yeux devien-

nent humides : Adieu, chers compagnons d'armes, adieu; puissiez-vous tressaillir dans votre tombe quand sonnera l'heure de la vengeance!... Comme l'a dit notre poète, la France peut tomber,

Mais c'est comme la foudre
Qui se relève et gronde au haut des airs.

Et toi, Châteaudun, nouveau Phénix, renais de tes cendres; ta devise n'est-elle pas *Extincta revivisco*? Renais, cité martyre, pour empêcher que la haine de l'étranger s'affaiblisse jamais dans nos cœurs!...

P. KAUFFMANN,
Franc-tireur de Paris.

P. S. Après la cérémonie ont été distribuées des croix aux plus intrépides combattants de 1870, entre autres au commandant de la garde nationale et à une jeune fille de vingt ans, qui a vaillamment fait le coup de feu derrière une barricade.

Le soir, un banquet réunissait à la sous-préfecture S. E. le ministre de la guerre et les notabilités.

Un dîner offert par la ville aux délégués de la presse, et un autre aux francs-tireurs, — reçus si chaleureusement par les habitants et la municipalité, — ont terminé la journée.

LE BAL D'ENFANTS

I

Ils sont charmants ainsi, mêlant leurs folles rondes,
Ardents et jamais las, l'œil brillant de plaisir,
Laisant flotter au vent leurs chevelures blondes,
Pressant, impatient, les danses vagabondes,
Et trouvant l'air trop lent au gré de leur désir!

Chers trésors, chastes fronts, yeux d'azur, lèvres roses,
O doux soleil de mai, printemps épanouis!
Vous, l'amour et l'orgueil des foyers réjouis,
Vous, en qui, suivant l'ordre immuable des choses,
Sont passés nos beaux jours si tôt évanouis.

Sur le rythme entraînant des vives ritournelles
Elancez-vous joyeux et prenez votre essor!
Secouez, sur le bord du nid, vos jeunes ailes,
Et volez à plein cœur parmi les fleurs nouvelles!...
Chantez, sautez, pendant qu'il en est temps encor!...

II

Sous les arbres touffus ils vont former la chaîne,
Et l'orchestre prélude au galop infernal :
Mademoiselle en est à son tout premier bal,
— E le aura ses sept ans à la fête prochaine, —
Et c'est le cœur ému qu'elle attend le signal.

Sa toilette ne craint aucune concurrence :
Quant au ton... de sa sœur imitant les façons,
Elle baisse les yeux et fait la révérence...
Mais Bébé, fort pressé, sans nulle déférence,
L'entraîne... Ah! si! qu'ils sont donc brusques, ces garçons!

Monsieur est sur le point d'entrer dans un collège ;
De par sa taille, il est très-expérimenté ;
C'est lui qui mène tout avec autorité,
Il accouple, il unit, il domine et protège,
Du petit peuple, il est le chef incontesté.

Il est très-affaire ; maint obstacle l'agite :
Jeanne ne danse pas avec des inconnus ;
Laure ne peut pas suivre et Prosper va trop vite ;
Que d'efforts dépensés pour que Suzanne invite
Ce tout petit, frisé comme un petit Jésus!

Tout se range pourtant en parfaite ordonnance,
Mademoiselle jette un regard connaisseur
Sur la robe voisine, et fait fi du danseur
Qu'on n'a pas présenté, selon la convenance :
— « Il faut se méfier au bal »! a dit sa sœur.

Tout est prêt ; en avant ! La ronde se déploie
Et sur le sable fin trace un poudreux sillon ;
Tous alors sont égaux et chacun se tutoie,
Et ce ne sont qu'éclats de rire et cris de joie
Qui s'élèvent en chœur du bruyant tourbillon.

Et tout rit avec eux ; tout s'éclaire et tout chante,
Le flûte et le basson, la flûte et le hautbois,
Le vent dans les roseaux et l'oiseau dans les bois ;
Sur un nuage, Dieu, que cette joie enchante,
Se penche pour les voir rire encore une fois.

Ah! riez, chers enfants!... Le matin, c'est la vie
Entrevue à travers le beau nuage d'or,
C'est l'aube ensoleillant la nature ravie,
C'est l'heure où l'on ignore et la haine et l'envie...
Chantez, dansez pendant qu'il en est temps encor!

III

Lorsque sur votre ciel viendra la première ombre,
Vous vous demanderez, devant l'horizon sombre,

Quel méchant a jeté ce voile sur vos jours,
Et pourquoi le soleil ne brille pas toujours ;
De l'après vie alors vous deviendrez la proie ;
Adieu les paradis! Adieu, chansons et joie!
— Père, dis-moi pourquoi, du matin jusqu'au soir,
Tu regardes, rêveur, sur la carte un point noir?

Et le voyant toujours, œil sombre, front sévère,
Vous penserez : — Pourquoi ne rit donc plus mon père?

— Toi, si gaie au-refois, guidant nos premiers pas,
Mère, depuis longtemps, pourquoi ne ris-tu pas?
« Pourquoi ne ris-tu pas?... »

Eux, alors, à voix lente

Ils vous raconteront une histoire sanglante ;
Ils montreront ici, là, partout des tombeaux!...
Et le sol disparu sous des voiles de corbeaux!...
Ils diront les douleurs de la grande affligée,
De la patrie en deuil, meurtrie et saccagée,
Et les foyers souillés, et l'infâme bandit
Qui, triomphant, la tient sous son talon maudit!...
Ils diront que la France à jamais désolée,
Ainsi que Niobé, la mère inconsolée,
Pleure sur une tombe où tout son espoir dort...
Et que l'on ne rit pas dans la maison d'un mort!...

Ils vous raconteront la terrible hécatombe,
Le guet-apens farouche où notre bonheur succombe,
Les voleurs escroquant tous nos biens convoités,
Et les crimes, par eux, soixante ans médités!...
Ils vous diront, enfants, qu'il faut qu'on se souvienne
Des douleurs de la mère et de l'insulte ancienne ;
Qu'on ne doit pas laver cette tache de sang ;
Qu'il est bon de garder cette blessure au flanc,
Et que, puisqu'on a passé la France a fait faillite,
Il faut qu'elle renaisse et se réhabilite ;
Qu'il faut sauver des flots notre honneur naufragé,
Et que l'on ne rit pas tant qu'on n'est pas vengé!...

Non, non, ne rions plus!... Battus par les orages,
Il faut élever l'âme et grandir les courages
Jusqu'au jour désiré du furieux assaut,
Car vous serez, enfants, la justice d'en haut!...
Préparez vous aussi, la revanche hautaine!
Plus de rêves d'amour, mais des rêves de haine!...
Je vous vois dans quinze ans, bras vaillant, cœur viril,
Affronter la tempête et braver le péril,
Et sonnant du réveil l'éclatante fanfare,
Ressusciter l'honneur couché comme Lazare!...
Vainqueurs, vous ramenez la gloire à la maison...
Mais jusqu'alors les chants ne sont plus de saison!...

Vous, le charme et la grâce, anges de nos familles,
Fillettes, vous serez de belles jeunes filles,
Et vous les aiderez dans leurs efforts puissants!...
Vous trouverez pour eux d'héroïques accents,
— Vous savez le pouvoir de vos voix de sirène, —
Et vous entretiendrez la flamme souveraine
Qui doit brûler sans fin jusqu'au glorieux jour!...
Si l'un d'eux, effleuré par l'aile de l'amour,
Sentait auprès de vous son âme qui chancelle,
Gardiennes du feu, rallumez l'étincelle!
Dites-lui que vos cœurs sont au vaillant soldat,
Et, s'il veut être aimé, qu'il soit brave au combat!

Et ce sera toujours votre unique pensée,
Chers enfants, de guérir notre auguste blessée,
Et, retrouvant le noble élan d'un peuple fier,
De remettre à son front sa couronne d'hier.
Car lorsque sonnera pour nous le glas suprême,
Nous partirons trop tôt, laissant — sombre problème! —
Des ruines, de la honte et l'avenir tout noir!...
Et vous hériterez d'un terrible devoir!

A moins que notre haine, enfantant des Hercules,
Nous-mêmes nous n'allions reprendre nos pendules,
Et, qu'ayant dans le sang lavé notre soufflet,
Nous ne vous rapportions l'héritage complet!

IV

Mais aujourd'hui, riez!... aujourd'hui c'est la vie
Entrevue à travers le beau nuage d'or,
C'est l'aube ensoleillant la nature ravie,
C'est l'heure où l'on ignore et la haine et l'envie...
Chantez, dansez pendant qu'il en est temps encor!...

ALPHONSE DE LAUNAY.

CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *Erostrate*, opéra en deux actes, de Méry et de M. E. Pacini, musique de M. Ernest Reyer (16 octobre).

M. Ernest Reyer a commencé à se faire connaître par *le Selam*, une ode-symphonie taillée sur le patron du *Désert*, de M. Félicien David. Puis il a donné au Théâtre-Lyrique deux opéras comiques : l'un, *Maitre Wolfram*, qui était en un acte, la mesure des œuvres de début; l'autre, *la Statue*, en trois actes, avec de grands développements scéniques, chœurs, ballets, costumes et décors nombreux.

La partition de *la Statue* sent son musicien de race; tout au moins c'est une œuvre marquée d'une empreinte personnelle en plus de dix endroits qu'on pourrait citer.

Voilà qui allait bien pour le compositeur. Il avait donné la mesure de ses forces, il avait pris place, sinon à côté de ceux qui sont célèbres, du moins parmi les plus remarquables.

Dans un autre pays que le nôtre, on aurait vu dès le premier soir de *la Statue* tous les directeurs de théâtres lyriques accourir chez l'auteur, l'attendre sur le palier de son escalier, et implorer de lui de nouveaux ouvrages dans des attitudes diversement suppliantes. Mais la scène est trop italienne et rappelle le beau temps de Barbaja. N'insistons donc pas, de peur de sembler un mauvais plaisant, puisque nous savons que ce n'est pas du côté de l'Italie que M. Ernest Reyer a tourné ses sympathies d'artiste.

Après *la Statue*, plus rien; M. Reyer, abandonné des administrations théâtrales, sinon du public, a dû user son temps à remplir les fonctions de bibliothécaire de l'Opéra, et de critique musical du *Journal des débats*. Mais ces deux postes enviés et honorables, n'étaient point précisément ce qu'il avait caressé dans sa juste ambition. Aussi l'a-t-on vu se jeter dans le parti des mécontents et des malmenés par la foule, où commandaient les Berlioz, les Schumann et les Wagner.

J'en ai du regret pour le bien que je veux à M. Reyer, mon confrère, mais en nommant ses dieux j'ai nommé les bêtes noires du public français. Ces trois personnalités bruyantes, et non triomphantes, ont évidemment troublé M. Reyer, et je n'en veux pour preuve que la partition d'*Erostrate*, qui se rattache évidemment à leur système antimélodique. Or, vouloir en musique, et surtout en musique théâtrale, substituer une mélodie vague au dessin mélodique, c'est risquer gros jeu; on l'a vu par diverses tentatives en ce genre et qui datent de ces dix dernières années.

Le plus curieux en cela, c'est que les sectaires de cette école, — nous allions dire de cette conspiration, — prétendent s'abriter sous le drapeau de Glück.

Ce que Glück a cherché et ce qu'il a trouvé, c'est l'expression du sentiment général qui préside à l'action de tel personnage; mais il ne s'est point amusé au jeu puéril de souligner toutes les syllabes qui sortent de la bouche de ce même personnage. Il avait deviné, en homme de génie, que ce procédé nuisait au développement de la phrase mélodique. Or, en musique comme dans le discours parlé, la phrase doit être construite suivant certaines lois de logique qu'il n'appartient point aux prétendus novateurs de renverser. — Chantez comme Weber ou comme Rossini, suivant la fantaisie de votre esprit, mais, pour Dieu! chantez!

C'est à Bade que M. Reyer alla porter son *Erostrate*, alors que Bade n'était point situé (moralement) à trente mille lieues de la France. Cela remonte à quelques années.

Enfin notre Opéra se décide à monter *Erostrate*, mais avec une certaine mauvaise grâce, et en ne lui prêtant que des décors et des costumes d'occasion.

La pièce est jouée deux fois devant un public froid; puis la troisième représentation (qui est de droit d'après les usages) n'est pas même annoncée sur l'affiche. Le procédé était sévère, aussi l'auteur, par une lettre rendue publique, a-t-il retiré son œuvre du répertoire. Dans cette lettre, M. Reyer dit aux sociétaires de l'Opéra: « Je ne m'étonne nullement que vous preniez plus de souci de vos intérêts que de la réputation d'un compositeur; mais je n'en suis pas moins très-affligé de voir des artistes tels que vous, traiter d'une façon aussi dédaigneuse une œuvre que le public n'a point accueillie avec faveur, c'est vrai, mais que la critique (cette critique honnête et libre, que je respecte et à laquelle je suis fier d'appartenir) n'a pas absolument condamnée. »

Non; mais, en général, la critique a plaidé la circonstance atténuante de la mauvaise exécution, tombant à plume implacable sur M^{lle} Hisson, M. Bouly et Bosquin. Nous aimons mieux, quant à nous, dire ce qui nous semble être la vérité, à savoir, que l'œuvre, « prise en bloc, » était faite pour ne point captiver ce même public qui a si joliment tourné le dos aux *Troyens*, de Berlioz.

Et on croira en notre sincérité quand, d'autre part,

nous applaudirons à quelques morceaux échappés au naufrage. C'est dans le premier acte que nous les trouvons, et en voici la liste (hélas! trop courte!): Une sorte de villanelle (*O Vénus! la blonde...*) pour voix de ténor, et dont le dessin est distingué. A ce couplet, chanté par Bosquin, M^{lle} Hisson répond par une phrase mélodique d'un très-heureux tour. Je citerai encore deux chœurs dansés: le premier est d'une allure grave et d'un caractère presque religieux; le second est plus vif, et écrit sur un rythme piquant.

J'ai dit que les pompes du spectacle étaient médiocres, et faisaient trop sentir que la subvention de l'Opéra a été réduite; mais je n'ai pas parlé de l'incendie final, qui est du dernier mesquin. On y allumerait son cigare sans se brûler la moustache.

Que l'Opéra-Comique nous joue *la Statue*, que le Théâtre-Lyrique nous donne *Maître Wolfram*; mais que l'Opéra garde *Erostrate* dans ses catacombes; le tout pour la plus grande gloire de M. Reyer, et notre plus grand plaisir.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — M. Ambroise Thomas vient d'être élu président de la Société des concerts. — On annonce à l'Opéra la rentrée de Faure dans le rôle de Nevers des *Huguenots*, et les débuts du baryton Gailhard (de l'Opéra-Comique), et de M^{lle} Deveries dans *Faust*. — Il est question, au même théâtre, d'une reprise de *Lucie de Lamermoor*. — M. Auguste Barbier, l'auteur des *lambes*, vient de terminer un livret d'opéra intitulé: *la Dernière Nuit d'Attila*. — Le dimanche prochain, le premier concert de la saison au Conservatoire. — Au Théâtre-Lyrique, on promet pour cet hiver un opéra inédit du maestro Ricci.

A. L.

BIBLIOTHÈQUE

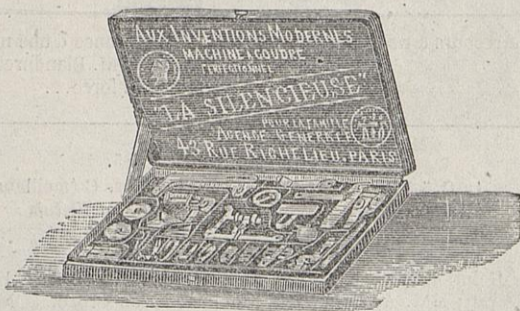
DES MÉMOIRES DU XIX^E SIÈCLE

M. Lorédan Larchey vient de publier le premier volume d'une collection appelée à devenir considérable: — *la Bibliothèque des Mémoires du dix-neuvième siècle*; — où tous les mémoires de ce temps (1789-1871) seront l'objet d'une suite de notices avec extraits. Chaque volume, non tomé, peut s'acheter séparément au prix de 2 fr. 50.

La Bibliothèque des Mémoires du dix-neuvième siècle comprendra trois séries: — **1789 à 1815**, — **1815 à 1848**, — **1848 à 1871**. — Elle sera imprimée avec soin sur papier vergé teinté.

Le dernier volume contiendra la *Table générale* (délivrée gratuitement aux souscripteurs qui se feront inscrire. Une partie du tirage étant réservée pour former collection, le chiffre des exemplaires mis en vente sera relativement restreint.

Envoi du volume franco contre 2 francs 50 cent. de timbres, adressés à M. BOURDILLIAT, 13, quai Voltaire.



La machine à coudre LA SILENCIEUSE, spéciale pour la famille, et qui se vend seulement *Aux Inventions modernes*, l'emportera toujours sur ses nombreux concurrents et contrefacteurs par la supériorité de sa construction, la précision de ses guides, l'élégance de ses meubles et les nombreux perfectionnements qu'elle a ajoutés à sa machine. LA SILENCIEUSE avec presseur gradué et échelle chiffrée, permettant de coudre toutes espèces d'étoffes sans rien démonter. — *Aucune succursale*, envoi direct, franco de port et d'emballage. — S'adresser à M. Bourdin, 43, rue Richelieu, *Aux Inventions modernes*.

Vient de paraître chez E. LACHAUD, éditeur, 4, place du Théâtre-Français, Paris.

Le siège de Paris, raconté par un Prussien, traduction de M. Filippi. Ce ouvrage de l'auteur Prussien Herman Robolsky, a eu un très-grand succès en Allemagne où il a paru il y a quelques jours. Il est très-curieux de lire la façon peu courtoise dont nous traite notre ennemi et de comparer cet ouvrage avec celui de notre compatriote Francisque Sarcey. Envoi franco contre 3 fr. en timbres-poste.

A LOUER OU A VENDRE

CHARMANTE VILLA, située 27, boulevard d'Argenson, parc de Neuilly. — Délicieux jardin avec petite rivière. Ecurie et remise.

S'adresser pour traiter à M. Audbourg, 13, quai Voltaire. — La propriété est à 20 minutes de Paris, en voiture.

LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA

rend progressivement aux cheveux et à la barbe leur couleur primitive. Envoi fr de la broch., 44, r. de Trévise.

CAISSE GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, 56, rue Laffitte, à Paris; PRÊTS ET AVANCES sur titres; PAYEMENT DES COUPONS français et étrangers; ORDRES DE BOURSE, au comptant et à terme; VENTE A CRÉDIT de toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, payables par à-comptes mensuels. — *Droit aux tirages, aux chances de remboursement et à la totalité des intérêts*, moyennant un minime versement. (On demande des agents dans toutes les localités.)

DÉCALCOMANIE

ART DE DÉCORER SOI-MÊME TOUTES ESPÈCES D'OBJETS IMITATIONS DE PEINTURE A L'HUILE ET D'AQUARELLE

COLLECTION DE TABLEAUX TRÈS-SOIGNÉE Chez Th. Dupuy, 22, rue des Petits-Hôtels, Paris. Catalogue franco.

L'ALMANACH DE SANTÉ

POUR 1872. — Un joli volume in-8°, avec calendrier, — conseils hygiéniques donnés par des sommités médicales; bois, gravures et texte rédigé par des plumes autorisées, contenant de plus les prix courants et échantillons, sera adressé gratuitement et franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

12, boulevard Saint-Martin, Paris. — *Flanelle de santé du docteur Bourdonnay*.

ROBES ET MANTEAUX ARIGON ET BORDET

Maison de premier ordre. — Atelier de couture.

Modèles les plus nouveaux

Paris, 10, rue du Bac, Paris.

Faubourg Saint-Germain.

Traité du Dr G.-Duvivier. Maladies spéciales des deux sexes. 700 p. et fig. not. gratis. Bd Sébastopol, 17.

CAOUTCHOUC — MAISON LARCHER

7, rue d'Aboukir, à Paris.

EAU DU Dr CALLMANN inoffensive, rend instantanément aux cheveux et à la barbe leur nuance naturelle. Noir, blond, 10 fr.; brun, châtain, 8 fr. Pharm. faubourg. Saint-Denis 19. Envoi franco.

Vient de paraître

LA RANÇON AUX PRUSSIENS

MANUEL

DES NOUVEAUX IMPOTS

Un joli vol. in-18 de 72 pages

En vente aux bureaux du *Moniteur universel* et chez tous les libraires.

Prix: 40 centimes.

Ce volume est indispensable à tous les contribuables français, qui y trouveront le texte des nouvelles lois votées par l'Assemblée nationale, précédées d'un Index et de Notes explicatives.

ENVOI FRANCO pour la France et l'Algérie, contre 50 cent. — Adresser les demandes à M. Bourdilliat, administrateur, 13, quai Voltaire, Paris.

HISTOIRE D'UN CHIEN (DESSIN DE CRAFTY)



M. Blandureau ayant été prié à chasser est amené à constater l'insuffisance de sa meute...



... et à chercher le moyen d'y suppléer.



Ayant remarqué à la devanture d'un fruitier un braque dont les instincts cynégétiques ne peuvent être contestés...



... il l'achète à ce mercantile, qui le lui cède d'autant plus volontiers qu'il n'en est pas propriétaire...



... après quoi il songe à se faire suivre de sa nouvelle emplette...



... et use des notes les plus caressantes de sa voix...



... après quoi il joue des bras.



La résistance du prisonnier s'en augmente...



... mais bientôt il feint la résignation...



... puis a recours à de subits soubresauts.



En présence d'une mauvaise volonté aussi marquée M. Blandureau n'hésite pas à employer la force...

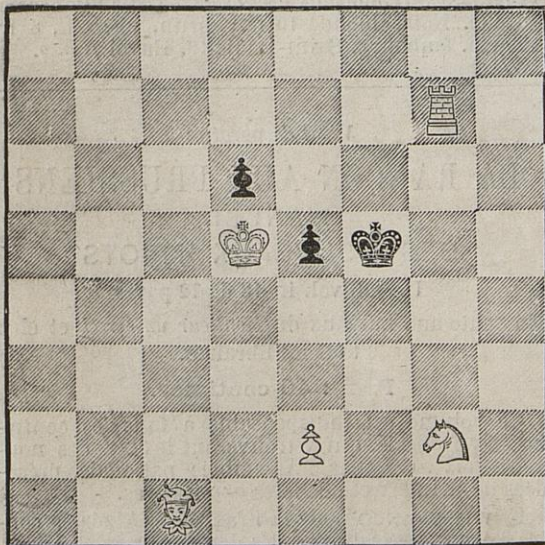


... qui amène en peu de temps pour le coupable une strangulation aussi complète que définitive.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 387

COMPOSÉ PAR M. LE CAPITAINE CHAROUSSET



Les blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 385.

- 1. C 5 FD
- 2. F 6 FR
- 3. C 5 C
- 4. C 4 R ou pr. P, échec et mat.
- 1. P pr. C (meilleur)
- 2. CC ad libitum
- 3. ad libitum

Solutions justes : M^{mes} Emma Paham, à Lyon; Elisa Dryan; MM. A. Deberly, à Moulins; L. de Croze, à Marseille; le capitaine Charousset, aux Vans; Quéval, à Fauville; Stiennon de Meurs, à Liège; J. Planche; café Drapés, à Sens; café Cauvet, à Cogolin; E. Frau, à Lyon; J. de la Mazonère, café du Théâtre, à Pau; le docteur Moussette, à Chauny; Chaput, à Saint-Amand; l'Orchestre du Casino de Monaco; A. Rouvère, à Saint-Ouen; A. Demazure; le Turco de Poissy; Ed. Grangeret, à Genève; Café du Nord, à Villefranche.

Autres solutions justes du problème n° 384 : MM. A. Deberly; Marsolleau.

Problèmes n°s 381, 382 et 383 : M. F. Granados, à New-York.

P. JOURNOUD.

MUSIQUE

G. Bachmann, **MIGNONNETTE**, chanson gavotte. Cette charmante composition paraîtra demain. Elle est destinée à obtenir un grand succès.

ÉDITION-BIJOU

PARTITIONS, CHANT ET PIANO 3 fr. NET franco. Partitions et symphonies, piano seul : 1 fr. 50 net franco. A. LEDUC, éditeur, 35, rue Le Peletier.

BÈGUE L'INSTITUTION des BÈGUES de PARIS ouvre cours 6 novembre et 2 janvier. Ecrire à MM. Chervin, avenue d'Eylau, 90.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Si la France tient elle-même en mains propres et fermes le gouvernail de ses affaires, elle est sauvée!

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN, 13, QUAI VOLTAIRE.